

## APPENDICE

Note 1 (Psaume IV, 1, p. 15).

### EXPLICATION, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES TERMES HÉBREUX ET LATINS CONTENUS DANS LES TITRES DES PSAUMES.

**'Alamôth** (*'al*), *pro arcana*, XLV, 1. Cette expression très obscure est expliquée par beaucoup de critiques comme signifiant une voix de soprano et indiquant que le Psaume est destiné à être chanté par une voix de ce genre. Quelques modernes traduisent « avec des instruments élamites ». — Les Pères ont entendu *pro arcana* (et *pro occultis*, IX, 1), tantôt des mystères de la passion, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur, tantôt de la manière dont il conduisit son Église.

**Arcana**, *pro arcana*, XLV, 1. Voir *'Alamôth*.

**'Ayyeleth asch-schakhar** (*'al*), Vulgate : *pro susceptione matutina*, « la biche de l'aurore », XXI, 1. Ce titre indique qu'il faut chanter le Psaume sur l'air, connu des Hébreux, du chant qui commençait par ces mots.

**Canticum**. Voir *Schir*.

**Carmen**. Voir *Neginôth*.

**Commutare**, *Pro iis qui commutabuntur*, XLIV, 1; LXVIII, 1; LXXIX, 1. Voir *Schoschannim*.  
**Confessio, confiteri**, louange; louer. — **In confessione**, dans le titre du Ps. XCIX. Voir *Thôdah*.

**Corrumpas** (*ne*), LXXIV, 1. Voir *Thaschkhêth*.

**Degré**. Voir *Ma'alôth*.

**Disperdas** (*ne*). Voir *Thaschkhêth*.

**Doctrinam** (*in*). Dans le titre du Ps. LIX, pour l'enseignement, l'instruction.

**'Edôth**, témoignage, mémorial ou déclaration; mot obscur; Vulgate : *testimonium*, LXXIX, 1 (et LII, 1, où la Vulgate l'omet). *'Edôth* peut désigner la loi mosaïque qui est souvent appelée de ce nom dans les Psaumes, Ps. XIX, 8; LX, 1; LXXVIII, 5; LXXXI, 6; CXX, 88; CXXII, 4 (hébreu). Quelques-uns expliquent : « [Sur l'air des] Lis de la Loi ». Voir *Schoschannim*.

**Extase, extasis**, grec *ἐκστασις*, enlèvement hors de soi, XXX, 1. Ce mot n'a pas de correspondant dans le texte hébreu.

**Fin, finem** (*in*). La Vulgate a traduit par ces mots, d'après le grec, l'hébreu *lamnatséakh*, qui se lit en tête de 55 Psaumes, et signifie *au chef de chœur*, ou *au maître de musique*, ce qui indique qu'on en faisait usage dans le culte et la liturgie. C'est une sorte de dédicace ou d'envoi, signifiant que le Psaume doit être remis à celui qui présidait le chœur des Lévites pour le faire chanter. La traduction des Septante, *εἰς τὸ τέλος, in finem*, est expliquée par quelques commentateurs dans le sens d'une indication musicale équivalente au *fortissimo* de la musique moderne. Il est plus probable que l'auteur de la version appliquait par là le Psaume à la fin des temps, c'est-à-dire au Messie.

**Githith** (*'al*), Vulgate : *pro torcularibus*, VIII, 1; LXXX, 1; LXXXIII, 1. Signification incertaine. Cithare ou harpe de Geth, telle qu'elle était en usage à Geth, ou d'après un mode musical en usage dans cette ville philistine que David avait habitée. Les Septante et, par suite, la Vulgate ont traduit comme s'il y avait *Githôth* au lieu de *Githith*, « pour les pressoirs », dans

la pensée sans doute que les Psaumes où on lit ce mot avaient été composés pour les fêtes des vendanges. *Jug.*, IX, 27; *Is.*, XVI, 8, 10; *Jér.*, XLVIII, 33.

**Gradus**. Voir *Ma'alôth*.

**Héritage, Hereditas**, *pro ea que hereditatem consequitur*. Voir *Nekhilôth*.

**Hymne, Hymnus**. Voir *Schir*.

**Idithun** (*ipsi et pro*), XXXVIII, 1; LXXI, 1. Ce titre indique que le Psaume est adressé à Idithun, l'un des trois chefs de chœur du temps de David, I *Par.*, XVI, 41.

**Immutare**, LIX, 1. Voir *Commutare*.

**In finem**. Voir *Finem*.

**Inscriptio** (*tituli*). Voir *Mikthâm*.

**Intellectus, intelligentia**. Voir *Maskil*.

**Lamnatséakh**. Voir *Menatséakh*.

**Laudatio**, nom du Ps. CXLIV. Voir *Thehillâh*.

**Lehazkir**. Voir *Rememoracionem*.

**Ma'alôth**, Vulgate : (*canticum*) *graduuum*. Nom donné à 15 Psaumes, CXXIX-CXXXIII, et expliqué de façons très diverses. Quelques-uns ont pensé qu'il désignait un rythme particulier, le *rythme par gradation*, consistant en ce que le sens avance par degrés et monte en quelque sorte de verset en verset, comme dans le Ps. CXX :

1. Levavi oculos meos in montes,  
Unde veniet auxilium mihi.
2. Auxilium meum à Domino.  
Qui fecit caelum et terram.
3. Non det in commotionem pedem tuum,  
Neque dormitet qui custodit te.
4. Ecce non dormitabit neque dormiet,  
Qui custodit Israel.
5. Dominus custodit te,  
Dominus protectio tua...
6. Dominus custodit te ab omni malo,  
Custodiat animam tuam Dominus.
7. Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum,  
Ex hoc nunc et usque in saeculum.

Le rythme par gradation est assez fréquent dans la poésie hébraïque, comme *Ps.* XXIII, 7-10, et il se rencontre en particulier dans les Psaumes graduels; il n'est pas certain cependant que leur nom dérive de cette particularité. L'opinion la plus commune est que les Psaumes graduels, généralement courts, et exprimant, pour la plupart, la reconnaissance d'Israël envers son Dieu, sont ainsi nommés parce qu'ils étaient chantés par les Juifs quand ils allaient en pèlerinage à Jérusalem. *Ma'alôth* signifie *chant des montées*; or, les voyages à Jérusalem sont appelés *montées* dans la Bible, à cause de la position élevée de la ville et du temple, I *Esd.*, VII, 9 et suiv.; *Ps.* CXXI, 4; cf. CXX, 1; CXXIV, 1-2. Cette explication est confirmée par le contenu des Psaumes graduels et par les anciennes versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, qui ont traduit *ma'alôth* par *ἀναβάσεις*.

**Maeleth**. Voir *Makhalath*.

**Macheleth**. Voir *Makhalath*.

**Makhalath**, Vulgate : *Macheleth, Maeleth*, LII, 1; LXXXVII, 1, signifie probablement maladie, et s'applique à un Psaume composé à l'occasion d'une maladie. D'après quelques-uns, c'est un instrument ou bien un chant ou un air particulier. Les traducteurs grecs, autres que les Septante, ont traduit « pour la danse ».

**Maskil**, Vulgate : *intellectus, intelligentia; maskil* signifie proprement *intelligens, intelligentem faciens*; poème didactique, instructif (XXXII, 8; Vulg., XXXI, 8, *'askilka*, je l'instruirai, *intellectum tibi dabo*). Cf. XLVI; héb., XLVII, 8). C'est le nom de treize Psaumes : XXXI; XLII; XLIV; LI; LII; LIV; LXXIII; LXXVII; LXXXVII; LXXXVIII; CXL.

**Menatséakh.** *Iamnatéakh*, Vulg. : *in finem*, « au chef de chœur », IV, 1, et dans cinquante-quatre autres Psaumes. Cf. I *Par.*, II, 17; *Hab.*, III, 19. Voir *Finem*.

**Mikthâm.** Vulgate : *tituli inscriptio* (fait pour être gravé sur une stèle), nom de six Psaumes, XV; LV-LIX (et du chant d'Ézéchias, *Is.*, XXXVIII, 9). Le sens de ce mot est obscur. Quelques-uns pensent qu'il veut dire *poème doré* et indique l'excellence du chant. D'autres l'expliquent comme signifiant Psaume d'un sens profond, caché.

**Mizmor.** Vulgate : *psalmus*, composition rythmique destinée à être chantée avec accompagnement de musique et spécialement de la harpe. Ce nom est donné à cinquante-sept Psaumes qui ont pour objet de célébrer les louanges de Dieu. *Psaume* III, 1, etc.

**Mouth labbén** ('*ab*), Vulgate : *pro oculis*, IX, 1. Les Septante (et la Vulgate), Théodotion et Aquila ont lu '*alamôth*, comme XLV, 1. Voir '*alamôth*. Le sens de '*al mouth labbén*, « sur la mort du fils », si cette leçon est exacte, est peut-être que le Ps. IX devait se chanter sur l'air connu qu'on désignait par ces mots.

**Neginôth** (*bi* ou '*ab*), Vulgate : *in carminibus*, IV; VI; LIII; LV; LX; *in hymnis*, LXVI; *in laudibus*, LXXV, avec accompagnement d'instruments à cordes.

**Nekhlôth** ('*el*), Vulgate : *Pro ea quae hereditatem consequitur*. On croit aujourd'hui communément que *neklôth* désigne la flûte et indique, dans le titre V, 1, que le Psaume devait être chanté avec accompagnement de cet instrument. Les Septante et la Vulgate ont pensé, dans leur traduction, au peuple d'Israël qui est l'héritage de Dieu, *Deut.*, IV, 20; IX, 26; *Ps.* XXXV, 9, et à l'Église, *Act.*, XX, 28; *Rom.*, VIII, 17; *Gal.*, IV, 26 et suiv.

**Ocultis** (*pro*). Voir '*Alamôth*.

**Octava** (*pro*). Voir *Scheminith*.

**Oratio**, nom de cinq psalmes. Voir *Thephillâh*.

**Psalmus, psanne**. Voir *Mizmor* et *Schiggayôn*.

**Rememorationem** (*in*), hébreu : *le-hazkir*, littéralement, « pour faire souvenir ». L'explication la plus probable que l'on a donnée de cette expression obscure, qui se lit dans le titre des Psaumes XXXVII et LXIX, c'est de la considérer comme une indication liturgique, signifiant que ces deux Psaumes étaient destinés à être chantés lorsqu'on offrait à Dieu le sacrifice non sanglant appelé '*azkârâh* (Vulgate : *memoriale*). *Lév.*, II, 2, 9, 16; V, 12; VI, 8; *Nombr.*, V, 26. Il faisait partie de l'oblation (*minkhâh*) et consistait dans l'offrande d'une poignée de fleur de farine, arrosée d'huile et d'encens. D'après le *Lévitique*, XXV, 7-8, l'encens était placé comme '*azkârâh* sur deux piles des pains de proposition, lorsqu'on le renouvelait le samedi et c'est de là que vient peut-être l'indication donnée par les Septante et la Vulgate dans le titre du Ps. XXXVII, *in rememorationem de sabato*. Les Ps. XXXVII et LXIX auraient alors été chantés le samedi, pour le renouvellement des pains de proposition. Ce sacrifice était sans doute ainsi nommé parce qu'il devait rappeler à Dieu le souvenir de celui qui l'offrait.

**Sancti**. *Qui a sanctis longe factus est*. Voir *Yonath* '*elem rekhôim*.

**Scheminith** ('*ab*), Vulgate : *pro octava*, VI, 1; XI, 1, à l'octave, avec des voix de basse; cf. I *Par.*, XV, 21. D'après le Targum : « cithare à huit cordes ». — Les Pères ont entendu *pro octava* du dimanche, de la régénération par la pénitence, du bonheur du ciel qui suit les sept époques que doit durer le monde présent, de la perfection, etc.

**Schiggayôn**, Vulgate, *psalmus*, ode irrégulière et dithyrambique, nom donné au Ps. VII. **Schir**, Vulgate : *canticum* et *hymnus*, chant en général, et plus spécialement chant d'action de grâces, soit pour un bienfait privé, XXIX, soit pour des bienfaits publics, XLV; XLVII; LXIV, etc. Joint souvent à *mizmor*.

**Schoschanim** ('*ab*), ou *Schoschan*, LIX, 1, Vulgate : *pro iis qui commutabuntur*, XLV, 1; LXVIII, 1. *Schoschanim* signifie proprement les *lis*, et désigne, d'après les uns, un air connu; d'après d'autres, un instrument de musique de forme particulière, ou un instrument suédois, en usage à Suse. Les Septante ont lu *scheschômim* au lieu de *schoschanim*, d'où la traduction : *pro iis qui commutabuntur*, c'est-à-dire pour les hommes qui seront changés par la venue du Messie.

**Selah**, 71 fois dans 39 Psaumes (et trois fois dans *Habacuc*, III). La signification de ce mot n'est pas sûrement connue; c'est un signe musical qui peut correspondre au *forte* de la

musique moderne ou bien indiquer une pause. *Ps.* III, 2, etc. Le mot *selah* s'intercale dans le texte des Psaumes; il n'est jamais mis au commencement ou au milieu de quelquefois au milieu d'un vers. *Ps.* LV, 20; LVII, 4; (*Nahum*, III, 3, 9); et quelquefois à la fin du Psaume, *Ps.* III, 9; IX, 21; XXIV, 10. Il est ordinairement placé à la fin des strophes. Les Septante l'ont rendu par *ἐὐλόγηται*, expression qui n'est guère moins obscure. Suidas l'explique par « changement de mélodie et de modulation dans le chant ». Saint Jérôme a longuement exposé les explications qu'on donnait de son temps du mot *Diapsalma*, dans son *Epist.* XXVIII ad *Marcellum* (Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 433-435). Voir aussi saint Augustin, *Enarr. in Ps.* IV, 4, t. XXXVI, col. 80. Notre Vulgate n'a tenu aucun compte du mot *selah* dans la traduction des Psaumes, excepté *Ps.* LXI, 9, où elle l'a rendu par *in aeternum*. Voir p. 142, note.

**Susceptio matutina**. Voir '*Aggeleth asch-schakhar*.

**Thaschkéth** ('*ab*), Vulgate : *ne disperdas* ou *ne corumpas*, LVI, 1; LVII; LVIII; LXXIV. Sur l'air du chant connu sous le nom de '*al thaschkéth*. Cf. *Isaïe*, LVIII, 8.

**Thehillim, Thehillâh**, Vulgate : *laudatio*, « chant de louanges », nom donné par les Hébreux à la collection des Psaumes et au Ps. CXLIV. Cf. *Ps.* XXII, 4; LXVI, 2; LVIII, 4 (Hébreu); *Is.*, IX, 6.

**Thephillâh**, Vulgate : *oratio*, prière; nom donné aux Ps. XVI; LXXXV; LXXXIX; CII; CXLII. Cf. LXVI, 20.

**Thôdah, mizmor le-thôdah**, titre du Ps. XCIX : Psaume de louange, d'action de grâces. Vulgate : *Psalmus in confessione*.

**Titulus**. Voir *Mikthâm*.

**Torcularibus** (*pro*). Voir *Githith*.

**Yonath** '*elem rekhôim* ('*ab*), la colombe muette du lointain, Vulgate : *qui a sanctis longe factus est*, LV, 1, indique l'air sur lequel le Ps. LV devait être chanté.

Note 2 (Psaume CL, 3, p. 343).

#### LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE DANS LA BIBLE

Les instruments de musique sont souvent nommés dans la Bible (1). La Genèse en mentionne l'invention avant le déluge. « Jubal, dit-elle, le second fils de Lamech, fut le père de ceux qui jouent du *kinnôr* (*cithara*, la lyre ou la harpe) et du '*ugab* (*organum*, le chalumeau ou la flûte) » (2). Après le passage de la mer Rouge, les Hébreux remercièrent le Seigneur de sa protection en chantant le cantique que Moïse composa à cette occasion. « Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambourin dans sa main et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambourins, en dansant, et Marie chantait la première, disant :

Chantons le Seigneur, parce qu'il a été glorifié;  
Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier » (3).

Quand les Israélites, sous la conduite de Josué, encrent franchement le Jourdain, ils firent le tour de la ville de Jéricho une fois chaque jour pendant six jours et sept fois le septième jour au son de la trompette (4). La fille de Jephthé alla au-devant de son père, vainqueur des Ammonites, « en dansant au son des tambourins » (5).

A partir de l'époque des rois, les passages des Livres Saints où il est question d'instruments de musique sont tellement nombreux qu'il faut renoncer à les énumérer. La musique tient une large place dans la vie civile et dans les cérémonies sacrées; elle est comme

(1) Les instruments de musique sont désignés en hébreu par le mot générique *ḥan*, *hann*. Nous lisons *kolê ḥan*, « instruments de chant » (Vulgate : *organa musicorum, cernamum*, etc.), dans I *Par.*, XI, 16; XII, 45; II *Par.*, V, 43; VII, 6; XIII, 43; XXXIV, 42; *Amos*, VI, 5; *Isaïe* *nébel*, l'instrument (appelé) *nébel*, I *Par.*, XVI, 5; *Ps.* LXXI, 22; *Is.*, XXII, 24. Le mot *psalterion*, « musique », se trouve *Eccl.*, XXII, 6; XXXII, 5; *xl*, 30; *XLII*, 2; I *Mach.*, I, 39, 41. Les *psaltirioi*, *musicari*, « musiciens », sont nommés *Apoc.*, XVIII, 22.

(2) *Gen.*, IV, 21.

(3) *Exode*, XV, 20-21.

(4) *Jos.*, VI, 3-4.

(5) *Juges*, XI, 31.

le complément obligé des fêtes profanes (1) et des solennités religieuses (2); les rois et les grands ont à leur service des musiciens, des chanteurs et des chanteuses (3); les prophètes eux-mêmes sont parfois appel à un musicien avant de prononcer leurs oracles (4); les écoles des prophètes sont aussi des écoles de musique (5) et du temps de David, les Lévitites sont organisés en chœurs de musiciens jouant du *kinôr*, du *nebel*, des cymbales et des trompettes (6).

Mais, malheureusement, quoique l'Écriture nomme fréquemment ces instruments, elle ne les décrit jamais; elle les suppose toujours connus; elle ne nous apprend rien sur leur nature ni sur leur forme, et ce n'est que par la manière dont elle désigne l'un d'entre eux que nous savons qu'il avait dix cordes (7).

C'est donc ailleurs que dans la Bible que nous devons aller chercher des renseignements. L'archéologie peut ici suppléer au silence de l'Écriture. Sans parler des instruments



1. — Chœur de danseuse dansant au son du tambourin.

antiques retrouvés au fond de quelques tombeaux égyptiens, les monuments figurés que nous avons conservés l'Orient sont pour ces recherches un trésor du plus grand prix. La Palestine, il est vrai, ne nous fournit aucun document pendant toute la période biblique. A peine, au premier et au second siècles de notre ère, nous offre-t-elle quelques monnaies judaïques représentant la lyre, la cithare et les trompettes sacrées (8).

Mais ce que nous refuse la terre d'Israël, les pays voisins nous le donnent en abondance. L'Égypte et l'Asie antérieure nous ont conservé une multitude de peintures ou de sculptures, bas-reliefs, pierres gravées et objets divers qui font revivre sous nos yeux les musiciens d'autrefois. Nous pouvons ainsi voir nous-mêmes, sur une peinture égyptienne, Marie la prophétesse et ses compagnes chantant le cantique de Moïse et dansant au son du tambourin (9). Ce ne sont là sans doute que des Égyptiennes, mais les femmes israélites qui quittaient alors la terre de Gessen leur étaient semblables.

Un des passages les plus connus et les plus touchants des Écritures est celui du *Psaume CXXVI*, 1-3 :

Sur les bords des fleuves de Babylone,  
Nous étions assis et nous versions des larmes

(1) *Job*, xxi, 12; *Is.*, v, 12; *Am.*, ii, 2; *Eccle.*, xxxii, 7-8; *xliv*, 2; cf. *xvii*, 6; *1 Mach.*, ix, 30, etc. Pour les féminales, voir *II Par.*, xxxv, 25; *Jér.*, ix, 47-49; *xviii*, 36; *Math.*, ix, 23.

(2) *I Par.*, xii, 8, etc. Cf. *Dan.*, iii, 5, 7, etc.; v, 4, 23.  
(3) *II Sam.* (II Rois), xix, 35; *Eccle.*, ii, 18. Cf. *II Par.*, xxxv, 25. Il y avait des chanteuses dans les fêtes et réjouissances publiques. *Exode*, xv, 20-21; *Juges*, xi, 34; *I Rois*, xviii, 6-7; *II Par.*, xxxv, 25; *Ps. cxviii*, 42; cf. *lxviii* (lxxvii), 26. — *I Esd.*, ii, 66 et *II Esd.*, vii, 67, mentionnent des chanteuses avec les chanteurs du Temple et le Targum d'*Ecclesiaste*, ii, 18, dit même que Salomon avait établi des chanteuses avec les chanteurs du Temple et le Targum d'*Ecclesiaste*, ii, 18, dit même que Salomon avait établi des chanteuses avec les chanteurs du Temple et le Targum d'*Ecclesiaste*, ii, 18, dit même que Salomon avait établi des chanteuses avec les chanteurs du Temple, mais c'est fort douteux... — Quelques commentateurs ont cru qu'il était fait mention dans *I Par.*, xv, 20, d'un chœur de jeunes filles, parce que ce texte sacré parle de chants *al'alamôth*, ce qu'ils traduisent « pour des jeunes filles ». Voir Menochius, *La Sainte Bible en latin et en français*, 8 in-8°, Paris, 1872, t. II, p. 526 (sur *I Par.*, xv, 20). C'est une fautive interprétation; il faut traduire probablement « avec des voix de soprano (vulgate: arcana) ». Voir plus haut, p. 628, au mot *'alamôth*, voir J.-J. Schudt, *De cantibus Templi*, dans Ugolini, *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, 33 in-f°, Venise, 1767, t. XXXII, col. DCXLIII-DCXLVIII.

(4) *II IV Rois*, iii, 15.

(5) *I Sam.* (I Rois), x, 5.

(6) *I Par.*, xxv, 4, etc. Voir plus loin, p. 629. — D'après le *Schilte Haggiborim*, David et Salomon auraient connu soixante-douze instruments de musique. Ces exagérations montrent quelle idée les Juifs se firent plus tard du goût de leurs premiers rois pour la musique. Voir Ugolini, *Thesaurus antiq. judaic. Excerpta ex Schilte Haggiborim*, c. II, t. XXXI, col. xxiii. Cf. J. N. Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1783-1801, t. I, p. 129.

(7) *Decaerolium*, *Ps. xci*, 4; *cxliii*, 9. Voir aussi *xxxii*, 2.

(8) Voir plus loin, p. 628 et 629.

(9) Voir la figure 4. Peinture de Thèbes. D'après Wilkinson.

En nous souvenant de Sion.  
Aux saules de la contrée  
Nous avions suspendu nos harpes.  
Là, nos vainqueurs nous demandent des chants  
Et nos oppresseurs de la joie.  
— Chantez-nous un des cantiques de Sion.

Un bas-relief assyrien, conservé maintenant au British Museum de Londres, est l'illustration directe de cette scène (1). Il ne nous représente pas des Assyriens, mais des captifs gardés par un Assyrien, et ces captifs sont des Israélites, comme l'attestent leur type et leur costume, pareils à ceux des ambassadeurs de Jéhu, roi d'Israël, sur l'obélisque de Salmanassar, et à ceux des prisonniers faits en Judée par Sennachérib. Ces captifs sont au nombre de trois et ils jouent chacun de la lyre pour le plaisir de leurs maîtres.

C'est la seule représentation de ce genre connue jusqu'ici, mais quoique les autres monuments analogues ne mettent pas sous nos yeux des descendants de Jacob, ils n'en sont pas moins instructifs.

Les livres des Rois et des Paralipomènes nous racontent comment le roi David et toute la maison d'Israël accompagnèrent l'arche du Seigneur dans une procession solennelle, lorsqu'on la transporta à Jérusalem, en jouant des harpes et de toute sorte d'instruments de musique (2). Un des plus curieux monuments que nous ait conservés l'antiquité assyrienne (3), celui qui nous montre réunis le plus grand nombre d'exécutants, peut nous donner une idée de la procession israélite. En tête marche un harpiste, suivi d'un joueur de double flûte et d'un joueur d'un instrument à cordes de forme particulière. Viennent ensuite trois autres harpistes, deux barbus et un imberbe, un



2. — Joueurs de lyre. Sémiles captifs. Bas-relief assyrien. (Musée britannique)



3. — Musiciens de Sion, au temps d'Assurbanipal. Bas-relief du British Museum, trouvé à Kouyoumdjik.

second joueur de double flûte, deux nouveaux harpistes, un tambour et un septième harpiste; en tout, onze musiciens dont les six derniers sont des eunuques. Ils sont accompagnés d'un chœur de chanteurs, six femmes et neuf enfants, la plupart battant des mains en mesure (4). L'une des femmes tient la main au gosier, comme le font aujourd'hui les

(1) Voir la figure 2.

(2) *II Rois*, vi, 5; *I Par.*, xii, 8.

(3) Voir la figure 3. Nous ne reproduisons que la première femme et le premier enfant du chœur des chanteurs. On peut voir la scène complète dans *La Bible et les découvertes modernes*, 6<sup>e</sup> édit., t. IV, fig. 28, p. 316. Voir aussi les deux harpistes, figure de *Psaume xvi*, 3, p. 125, tirés du même bas-relief.

(4) Ce battement des mains est comme un accompagnement indispensable du chant et même de la musique. Dans l'ancienne écriture hiéroglyphique égyptienne, le mot chanter est toujours accompagné de la représentation de la main comme signe déterminatif. Ad. Erman, *Ägypten und ägyptisches Leben*, 3 in-8°, Tubingue (sans date), t. I, p. 382. Cf. *Ps. xxi* (lxxvi), 2; *xvii* (xcvii), 8; *Is.*, lxxv, 12 (où le battement des mains est en parallélisme avec le chant). Voir note 4, p. 635.

Orientales, lorsqu'elles poussaient ce *yoyou* aigu et strident qu'on ne peut oublier quand on l'a entendu une fois. La cité de David, au moment de la translation de l'arche, dut présenter un spectacle analogue. Nous avons ici jusqu'à des danseurs parmi les premiers musiciens (1).

Mais indépendamment de l'intérêt de scènes de ce genre, les monuments figurés sont propres à nous renseigner sur la forme et la structure des instruments de musique des Hébreux. Tous ceux dont parle l'Écriture sont reproduits en Égypte et en Assyrie. L'origine commune des Abrahamides et des habitants des bords du Tigre et de l'Euphrate, d'une part, et, d'autre part, les relations fréquentes qui existaient entre la Palestine et la vallée du Nil, nous autorisent à penser que la musique des uns était aussi celle des autres (2), que les instruments que nous voyons à Ninive et à Thèbes, on les voyait aussi à Jérusalem. Nous pouvons donc juger de la musique instrumentale des Hébreux par celle des Assyriens et des descendants de Mesraïm, et l'archéologie orientale nous met de la sorte entre les mains des matériaux aussi précieux qu'authentiques pour reconstituer l'orchestre du roi David et de ses successeurs. Ce n'est que depuis que nous possédons ces matériaux qu'il est possible de s'en faire une idée assez exacte, appuyée, non plus sur des hypothèses, mais sur des documents certains (3), et c'est avec leur secours que nous allons tâcher d'éclaircir les difficultés qu'avait présentées jusqu'à présent cette partie intéressante des études bibliques.

Les instruments de musique se partagent en trois classes : instruments à percussion, instruments à vent et instruments à cordes. Nous trouvons ces trois classes dans l'Écriture.

## I

## INSTRUMENTS À PERCUSSION.

Les instruments à percussion ont été sans doute les premiers en usage, parce qu'ils sont les plus simples et les plus naturels (4). Dans la plupart des fêtes et des réjouissances, ce sont les seuls qui figurent encore aujourd'hui en Orient (5). Ils servent à marquer la mesure (6), à rythmer la danse, et leur bruit strident paraît avoir un singulier attrait pour les Arabes de nos jours, comme il l'a eu autrefois pour les Assyriens, les Égyptiens (7) et les Hébreux.

Les instruments à percussion nommés dans l'Écriture sont le *tóf*, les *mesillaim*, les *šelšelim*, les *menan'ane'im* et les *šâlîšim*.

## I. — Le tambourin.

Le *תוף*, *tóf*, tambourin ou tambour de basque (Vulgate : *lympanum*; Septante : *τόρζζωv*) (8), est celui dont il est le plus souvent question (9). Le chant, en est accompagné de

(1) Cf. II Rois, vi, 16.

(2) D'après Philon, *De vita Moïsis*, l. 1, édit. Mangey, p. 406, « Moïse recut toute la musique de maîtres égyptiens ». Cf. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, l. 1, 23, t. VIII, col. 900. On admet assez communément que la musique égyptienne était un emprunt fait aux Sémites, et l'on sait que la musique grecque elle-même avait, au moins en partie, une origine asiatique. L'instrument favori des Hellènes, la lyre, leur venait d'Asie. Voir *Encyclopædia Britannica*, 9<sup>e</sup> édit., t. XV, p. 113.(3) Pour se rendre compte des progrès que les découvertes égyptiennes et assyriennes ont fait faire à nos connaissances musicales relativement à l'antique Orient, il suffit d'ouvrir le livre de Ch. Burney, *A general History of Music from the earliest ages to the present period*, t. II, p. 178-179, t. I, p. 198-202. L'auteur ne peut reproduire pour l'Égypte qu'un instrument de musique, le *sefer*, sorte de luth, figuré sur un obélisque brisé du *Campo Marzio* à Rome (fig. VII, vis-à-vis de la p. 204) et un harpiste du tombeau de Ramsès III, qui venait d'être découvert par Burney, ne sait rien sur la musique assyrienne.(4) Les peuples dont la civilisation est rudimentaire n'ont guère d'autres instruments que le tambour et les castagnettes. G. Engel, *The Music of the most ancient Nations*, in-8°, Londres, 1864, p. 10.(5) Il en est de même pour les populations actuelles de l'Afrique. Voir A. F. Mœckler-Ferriman, *Ly the Niger, to which is added a chapter on native musical instruments*, by C. B. Jay, in-8°, Londres, 1882, p. 225.(6) Le chanteur arabe ne peut se passer d'un instrument à percussion quelconque pour marquer la mesure, et « l'harmonie pour les Arabes n'existe que dans l'accompagnement rythmique des instruments à percussion ». F. S. David, *Le musique arabe*, in-8°, Alger, 1864, p. 22. Cf. *Ibid.*, p. 19.

(7) Hérodote, II, 60.

(8) Arabe, *duff*; espagnol, *adufa*. Les Espagnols l'ont reçu des Arabes, et l'on sait combien il est populaire parmi eux avec les castagnettes.

(9) Le tambourin n'est pas nommé dans le Nouveau Testament.

battements rythmiques des mains, comme en ont été témoins tous les voyageurs et comme l'attestent les monuments figurés de toutes les époques (1). Le tambourin remplissait le même office dans le chant et dans la danse (2). Marie la prophétesse et ses compagnes s'en servent pour chanter le cantique de Moïse (3), comme nous l'avons déjà vu, la fille de Jephthé pour danser (4); les jeunes filles qui célèbrent la victoire de David sur Goliath pour chanter et pour danser (5). Il avait aussi sa place marquée dans l'orchestre, comme on dirait aujourd'hui, dans la musique des écoles des prophètes (6) et dans les grandes solennités religieuses (7), ainsi que dans les fêtes de mariage (8) et les banquets (9). Le tambourin était un instrument de joie (10) et il paraissait tellement indispensable dans les réjouissances publiques et privées que les prophètes dépeignent les jours de calamité et de deuil en disant : « Le joyeux tambourin ne se fait plus entendre » (11), et qu'ils caractérisent le retour de la prospérité par ces mots : « Tu reprendras de nouveau le tambourin » (12).

C'étaient surtout les femmes qui jouaient du tambourin et on les appelait *tôfistot* (*tympnistria*) (13), mais il servait aussi aux hommes et les Lévites en faisaient usage dans le temple de Jérusalem (14). Sur les peintures égyptiennes, on voit le plus souvent le tambourin entre les mains des jeunes filles (15). Un bas-relief assyrien du Musée du Louvre nous montre un homme jouant de cet instrument (16). Le tambourin était ordinairement de forme ronde, quelquefois de forme oblongue (17). Dans une peinture de Thèbes, représentant des hommes qui dansent au son du tambourin, cet instrument est double; il est coupé par une traverse qui le partage en deux parties égales (18). Quelle que fût sa forme, il consistait, comme aujourd'hui (19), en une peau desséchée et tendue sur un cercle ou sur un cadre de bois (20). On le tenait élevé d'une main et l'on battait sur la peau avec l'autre main.

Il est à croire que le nom de *tóf* ne s'appliquait pas seulement au tambourin, mais aussi au tambour, car cet instrument est d'origine très ancienne et se voit sur tous les monuments figurés. Sur une peinture qui représente des danseuses égyptiennes, la première tient un petit tambour (21). On a retrouvé aussi des spécimens de tambours dans les tombeaux égyptiens (22). Leur forme est très variée. D'ordinaire, elle est en Égypte celle d'un petit baril (23), c'est-à-dire que le corps renflé et les extrémités, sur lesquelles étaient tendues les deux peaux, de diamètre moins grand. Les deux peaux étaient attachées l'une à l'autre au moyen de lanières serrées tout autour de l'instrument (24). Un tambour qu'on voit dans la procession des musiciens de Suse (25) est rond comme les nôtres. Un troisième, figuré dans le festin d'Assurbanipal, derrière le harpiste, a une forme conique (26). Le mu-

(1) Voir la figure de I *Paralipomènes*, vi, 34, t. III, p. 35; de *Job*, XXV, 34, p. 775. Cf. plus haut, p. 633, note.

(2) Voir la figure 4, plus haut, p. 632.

(3) *Exodes*, xv, 20. Cf. Gen., xxxi, 27 : *Et cantatis et tympanis*. Ce passage de la *Genèse* est le premier où le *tóf* soit nommé. Voir aussi *Judith*, xvi, 10; *Is.*, xxx, 32.(4) *Juges*, xi, 34.(5) *I Rois*, xviii, 6. — Holoferne est reçu avec des honneurs semblables, *Judith*, iii, 10.(6) *I Rois*, x, 5.(7) *II Rois*, vi, 5; *I Par.*, xiii, 8; *Ps.* LXXX, 3; CXLIX, 3; Cl, 4.(8) *I Mach.*, ix, 36.(9) *Is.*, v, 12.(10) *Job*, xxi, 42; *I Sam.* (I *Rois*), xviii, 6, etc.(11) *Is.*, xxv, 8. Cf. pour les instruments à cordes (*mesillaim*, mot mal rendu dans les versions), *Lam.*, v, 14.(12) *Jér.*, xxxi, 4.(13) *Ps.* LXXV (LXXIII), 26. Voir une *tympnistria* phénicienne, *Psaume* Cl, 4, p. 342.(14) *Ps.* CXLIX, 3, comparé avec 5; 3; Cl, 4, comparé avec 1.

(15) Voir la figure 1, plus haut, p. 632.

(16) Voir la figure de *Psaume* LXXX, 3, p. 496.(17) Voir les deux formes dans la même figure 4. Voir la seconde, *Judith*, xv, 15, t. III, p. 307. Sur la forme actuelle en Orient, voir C. Niebuhr, *Reisebeschreibung*, 1774, t. I, p. 180-181 et Tafel xxv, fig. P, Q, R, S.(18) Voir la figure de *Judith*, iii, 10, t. III, p. 538.(19) Voir une *tympnistria* égyptienne moderne, *Psaume* LXXV, 26, p. 157.(20) Voir saint Isidore de Séville, *Etymol.*, l. III, c. xxx, 10, *Patr. lat.*, l. LXXXII, col. 468.

(21) Voir plus haut, p. 632, la figure 4.

(22) Voir des tambours égyptiens, *Psaume* CXLIX, 3, p. 340; *Job*, xxi, 42, t. III, p. 747.

(23) Le musée du Louvre en possède un qui est à peu près de la grosseur de nos tambours ordinaires.

(24) Voir Loret, *L'Égypte sous les pharaons*, p. 150.

(25) Voir plus haut, p. 632, le dixième musicien.

(26) Voir figure de *Psaume* CXXXVI, 2, p. 347. Cf. V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, pl. 57, fig. 2.

sicien, dont une partie du corps seulement a échappé aux ravages du temps, le bat avec les deux mains. En Égypte on le battait avec les mains ou avec des baguettes, soit droites soit terminées par une sorte de boule (1).

## II. — Les cymbales.

Les cymbales étaient moins répandues que le tambourin, mais elles avaient néanmoins leur rôle dans les fêtes religieuses avec les autres instruments. Elles sont mentionnées dans la Bible hébraïque sous deux noms différents. Au second livre des Rois, vi, 5, et Psaume ci, 5 (2), elles sont appelées צִלְצִלִים, *zilselim*, de la racine *zald* qui signifie « faire un bruit strident » (3). Dans d'autres passages plus nombreux (4), elles se nomment בַּעֲלֵרִים, *ba'alirim*, mot dérivé de la même racine *zald* (5). La forme duelle de ce dernier terme provient de ce que les cymbales sont doubles. Elles se composent en effet de deux bassins de métal (6) arrondis, creux dans le milieu et aplatis vers les bords. C'est ainsi que nous les trouvons figurées sur le bas-relief du Louvre où nous avons déjà vu un joueur de tambourin (7). Le musicien tient les deux cymbales par une poignée et les frappe latéralement l'une contre l'autre. Sur un autre monument assyrien, un eunuque joue de cymbales d'une forme particulière, en les frappant de haut en bas. Elles ressemblent à une sorte de cône métallique qui se termine par un long manche (8). Les cymbales égyptiennes ont la même forme que les nôtres, mais elles sont plus creuses. Celles qui sont conservées au Musée du Louvre sont en bronze et mesurent environ 15 centimètres de diamètre. Un anneau de fil ou de métal servait à les tenir fixées à la main.



4. — Cymbales assyriennes.

Les cymbales furent un des instruments dont on se servit pour fêter le transport de l'arche à Jérusalem (9). David confia à des Lévites la charge de jouer des cymbales dans les cérémonies sacrées (10). Elles se firent entendre à la dédicace du Temple de Salomon (11), à la restauration du temple du temple d'Esdras (12), à la dédicace des nouveaux murs de Jérusalem (13), à la dédicace du temple purifié par les Machabées (14) et à la reprise de possession de la citadelle de Jérusalem par Simon Machabée (15). Plusieurs savants pensent que les cymbales servaient au chef de musique, comme en Égypte, en Grèce et à Rome, pour

(1) On a retrouvé en Égypte des baguettes de tambour. Le Musée du Louvre en possède deux paires. Voir aussi une baguette du Musée de Berlin dans C. Engel, *Musiq. d'anciens Nations*, p. 219.

(2) Ps. ci, 5, deux fois. La seconde fois il est possible qu'il s'agisse de castagnettes. Voir plus loin, p. 637.

(3) Dans *Isaïe*, xvii, 1, la Vulgate a traduit par *cymbalum* le mot hébreu צִלְצִלִים, *zilselim*, dérivé aussi de *zald* et qui signifie « bruit », le bruit que produit le mouvement d'une armée.

(4) I Par., xiii, xv, 16, 19, 28; xvi, 5, 42; xvii, 1, 6; II Par., v, 19, 13; xxix, 25; I Est., iii, 10; II Est., xii, 27.

(5) Les Septante ont rendu les deux expressions par *κύμβαλον* et la Vulgate par *cymbalum*. Les Septante ont aussi traduit par *κύμβαλον* le mot hébreu *zilselim* dont la signification est incertaine (voir plus loin, p. 638) et *mena'ane'om*, « le sistre ».

(6) *Κύμβαλε* τῆς *κίθαρᾶς* καὶ *πυρίλλῃ* γὰρ *ἀκούσθη*, dit Josèphe, *Ant. jud.*, VII, xi, 3. Dans I Par., xv, 19, il est dit que les cymbales étaient en bronze.

(7) Voir p. 635. Ce bas-relief est reproduit au Psaume LXXX, 3, p. 196. — Un joueur de cymbales phénicien en bronze, trouvé en Chypre, est actuellement conservé au Musée de New-York. Voir G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, fig. 829, p. 802; Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, au mot *Cymbalum*, t. II, fig. 2263, p. 1697.

(8) Voir la figure 4.

(9) II Rois, vi, 5; I Par., xiii, 8; xv, 16, 19, 28.

(10) II Par., xvi, 5, 42; xvi, 1, 6. Ezéchias renouvela ces dispositions, II Par., xxix, 25. Le Psalmiste, ci, 5, et Judith, xvi, 3, exhortent à louer Dieu au son des cymbales.

(11) II Par., v, 42-43.

(12) I Est., iii, 10.

(13) II Est., xii, 27.

(14) I Mach., iv, 54.

(15) I Mach., xiii, 51.

marquer la mesure (1). Dans le Nouveau Testament, saint Paul tire une de ses comparaisons du son bruyant des cymbales (2).

## III. — Les castagnettes.

Les castagnettes (3) sont des cymbales en petit. Elles ont la même forme, elles ne diffèrent que par les dimensions et par la matière. Les Hébreux ont dû les connaître comme les Égyptiens et les anciens Grecs, mais leur nom sémitique est incertain. Plusieurs hébraïstes croient que l'une des deux espèces de *zilselim* mentionnées dans le Psaume ci, 5, et distinguées l'une de l'autre par un qualificatif, les *zilselê šama'*, « cymbales sonores », par opposition aux *zilselê feru'ah*, « cymbales retentissantes », sont les castagnettes (4). On ne peut pas cependant l'affirmer avec certitude.

## IV. — Le sistre.

Le sistre, qui était si commun en Égypte et qu'on voit aujourd'hui en si grand nombre dans nos musées, n'est nommé qu'une fois dans l'Écriture (5). Il s'appelle מְנַנְנִים, *mena'ane'im*, de la racine *naa'*, « secouer, agiter ». C'est un instrument en métal, com-



5. — Sistres égyptiens. Les trois premiers personnages à droite sont la sœur, la fille et la femme d'un prêtre. Les deux dernières sont deux reines, femmes du Ramsès II Théos. D'après Wilkinson, *Mansara*, 2<sup>e</sup> édit., 1875, t. I, p. 170.

posé de deux tiges qui se réunissent en s'arrondissant par le haut et qui sont traversées par trois ou quatre branches ou languettes mobiles, quelquefois garnies d'anneaux; on les agite en cadence en tenant le sistre par le manche (6). — Parmi les musiciens qui accompagnèrent l'arche, lors de sa translation à Jérusalem, il y avait des joueurs de sistre (7).

(1) Cf. I Par., xvi, 5.

(2) I Cor., xiii, 1. C'est le seul passage du Nouveau Testament où il soit question de cymbales.

(3) Instrument ainsi nommé, dit A. Jacquet, *Dictionnaire des instruments de musique*, in-8°, Paris, 1886, p. 30, parce qu'il ressemble à deux châtaignes évidées, appelées *castanees*. Ce sont deux petites pièces de bois ou d'ivoire, creusées au centre et maintenues au milieu par un petit cordillon. On agit les deux pièces l'une contre l'autre par des mouvements saccadés des mains. — D'après C. Engel, *Musiq. d'anciens Nations*, p. 220, le nom des castagnettes vient non de leur forme, mais du bois de châtaignier, *castanea*, qui sert ordinairement en Espagne à les fabriquer.

(4) A. Frd. Pfeiffer, *Ueber die Musik der Hebräer*, in-4°, Erlangen, 1779, p. 55; Frz. Delitzsch, *Die Psalmen*, 4<sup>e</sup> édit., 1883, p. 882.

(5) II Sam., II Rois, vi, 5. Vulgate: *sistrum*. Les Septante ont traduit à tort par *κύμβαλον*, mais Aquila et Symmaque ont traduit exactement par *zilselim*. La Vulgate a aussi rendu par « sistre » le mot hébreu *adidit*, I Sam., (I Rois), xvii, 6, mais cette signification n'est pas communément admise. Voir plus haut, p. 636, note 6.

(6) Il y avait en Égypte deux espèces de sistres, l'un nommé *seschek* (voir le premier, et le second et le cinquième dans la figure 5, en allant de droite à gauche), et l'autre appelé *sekhem*. C'est celui qui tient à la main l'avant-dernier personnage. Le *seschek* était toujours en bronze; le *sekhem* était quelquefois en porcelaine.

(7) Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons*, in-18, Paris, 1889, p. 151.

Dans le premier livre des Rois, xviii, 6, et dans cet unique passage, est nommé un instrument dont l'identification est jusqu'à présent incertaine. Il s'appelle שִׁירֹם, *šîrîm*, « trois », pluriel, שִׁירֹשִׁים, *šîrîšîm*. La signification du mot a fait penser à certains commentateurs que c'était un triangle (1); mais, selon d'autres, c'est un instrument à trois cordes, τριχοχορον, ou de forme triangulaire, analogue au τριχοχορον grec. La Vulgate l'a rendu par « sistre », les Septante et le syriaque par « cymbales ». Cette dernière explication est peu vraisemblable; on peut alléguer en faveur de celle de saint Jérôme que le sistre se composait quelquefois de trois baguettes, mais comme il en avait au moins aussi souvent quatre, la désignation de *šîrîm* aurait été assez impropre. Quant à l'identification avec le triangle musical, elle a contre elle qu'on n'a jamais rencontré jusqu'ici cet instrument sur les monuments figurés de l'Égypte et de l'Assyrie.

#### V. — Les sonnettes.

Les Hébreux, comme les Égyptiens et les Assyriens, connaissaient aussi les petites cloches ou sonnettes, mais ils n'en faisaient pas usage dans leur musique. Le grand-prêtre



6. — Cheval de Persépolis, portant au cou une sonnette.

juif portait attachées au bas de sa tunique des sonnettes d'or (2), מַשְׁלֵטִים, *pa'annîm*, afin que le bruit qu'elles faisaient lorsqu'il marchait avertit de sa présence ceux qui assistaient aux cérémonies sacrées. Zacharie, xiv, 20, parle des מַשְׁלֵטִים, *meslîlôt* ou « sonnettes » qui étaient attachées comme ornement au cou des chevaux (3). Divers commentateurs n'admettent pas cette signification; mais, si elle n'est pas certaine, elle a du moins pour elle l'étymologie, qui est la même que celles des *meslîtîm* ou « cymbales ».

Layard a trouvé des sonnettes assyriennes dans les ruines de Nimroud (4) et elles sont conservées maintenant au British Museum (5). On en a trouvé également en Égypte et on peut les voir aujourd'hui au Musée du Louvre (6). Un chameau de Persépolis est représenté avec une sonnette au cou (7). Des chevaux égyptiens et perses (8) sont aussi figurés avec des grelots (9).

## II

### INSTRUMENTS A VENT.

Deux sortes d'instruments à vent sont mentionnées dans les Saintes Écritures : la trom-

(1) Voir Gesenius, *Thesaurus*, p. 1429; Rambosson, *Harmonies du son*, 4878, p. 396. — Le triangle est un instrument de percussion, originaire d'Asie, formé d'une tige d'acier ayant la forme géométrique du triangle, mais, à droite et en bas, l'instrument est ouvert, et un des bouts est quelquefois retourné légèrement en dehors. On le suspend à une corde et on le frappe avec un bâtonnet de même métal. A. Jaquet, *Dictionnaire des instruments de musique*, 1886, p. 210.

(2) *Ezod*, xxviii, 33-34; xxix, 24-24 (hébreu, 25-26); *Eclii*, xiv, 10-11. Septante: κρόνοες; Vulgate: tintinnabula.

(3) Gesenius, *Thesaurus*, p. 1498.

(4) A. H. Layard, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, 1833, p. 177, où elles sont reproduites. Il les trouva dans un chaudron.

(5) Voir *Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 800.

(6) Voir des sonnettes égyptiennes, figure d'*Ezod*, xxvii, 31, t. I, p. 111.

(7) Voir figure de II *Ezod*, 1, 67, t. III, p. 341.

(8) Voir la figure 6.

(9) C. Engel, *Music of the most ancient Nations*, p. 66.

pette et la flûte. Il y en avait sans doute de plusieurs espèces; de là, des noms divers : *gêren*, *sôfâr*, *basôserâh* pour la trompette; *hâllî*, *nehîlâh*, *âgâb* pour la flûte.

#### I. — La trompette.

Le nom le plus ancien de la trompette est probablement קָרֵן, *qêren*, « corne » (1). La corne de certains animaux dut être en effet la trompette primitive (2). Dans toute l'Afrique, on trouve encore aujourd'hui en usage des trompettes faites avec des cornes d'animaux (3).



7. — Trompettes juives sur l'arc de triomphe de Titus.

Que chez les Hébreux on ait employé des instruments de ce genre, le texte de *Josué*, vi, 4, 5, ne permet pas d'en douter : les trompettes y sont appelées expressément : « cornes de bélier », *gêren hay-gôbêl* (4). Les Égyptiens avaient aussi des trompettes en corne. « Le corne... ne se trouve (pas) représenté sur les monuments, mais il en existe au Musée du Louvre quelques spécimens découverts dans les tombes égyptiennes. Ce sont de simples cornes de bœuf presque entières, coupées pour l'embouchure à quelques millimètres de la pointe, mais tellement fendillées et crevassées par le temps qu'il est impossible d'en tirer le moindre son. Le nom du corne, donné en copte dans la traduction de la Bible, est *tan* (5) ».

D'après saint Jérôme (6), le שִׁפָּר, *sôfâr*, était aussi une trompette de corne ou du moins ressemblait à la corne par sa forme recourbée. L'usage que font les écrivains hébreux du mot *sôfâr* montre qu'ils le regardaient comme synonyme de *gêren* (7).

(1) *Jos.*, vi, 5; 1 *Par.*, xxv, 5; *Dan.*, iii, 5, 7, 40, 43. Les Septante ont rendu les divers noms de la trompette par σαλπιγγίς et κεραιών. Voir Hatch et Redpath, *Concordance to the Septuagint*, p. 1238, 760. Vulgate, le plus souvent, *taôa*; moins souvent, *buccina*. Voir plus loin, p. 640 et notes 6, 7.

(2) Voir des trompettes de corne *Penne*, lxxx, 4, p. 498. — « Ea (cornua) que nunc sunt ex aere, dit Varro, *De ling. lat.*, 5, 117; nunc bebant e bubulo cornu ».

(3) Mockler-Ferrymann, *Up the Niger*, p. 268.

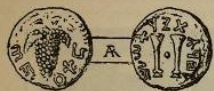
(4) *Yôbêl* signifie « bélier », d'après la tradition talmudique. L'inscription phénicienne de Marseille, ligne 6, en prouve l'exactitude. Voir *Corpus inscript. semit.*, 1881, part. I, t. I, p. 223. Cf. A. Bloch, *Phönizisches Glossar*, 1891, p. 24. *Gêren yôbêl* peut signifier aussi « corne bruyante », comme *yôbêl* tout court, *Ezod*, xix, 13, de même que *sôfâr jerû'dh*, « trompette de grand bruit ».

(5) V. Lorel, *L'Égypte au temps des Pharaons*, in-18, Paris, 1880, p. 411.

(6) « *Buccina pastoralis* est, dit-il, et cornu recurvo efficitur, unde et proprie hebraice *sophar*, graece κεραιών appellatur ». In *Obs.*, v, 9, *Patr. lat.*, t. xxv, col. 861.

(7) Voir *Josué*, vi, 5, comparé avec *J.*, 4, 6, 8, 43.

La seconde espèce de trompette, appelée הַסֹּפֶרֶת *hasôferêth* (1), différait du *sôfâr* (2). Que ces deux instruments aient été distincts, cela résulte de plusieurs passages de l'Écriture : « Avec les *hasôferôf* et au son du *sôfâr*, poussez des cris de joie devant le roi Jahvé » (3), dit le Psalmiste. L'auteur des Paralipomènes les nomme aussi séparément dans une énumération générale des instruments de musique (4). Plus tard, les Talmudistes prirent les deux termes comme synonymes (5), mais la tradition continua néanmoins à ne pas les confondre. Saint Jérôme, dans la Vulgate, traduit d'ordinaire *hasôferêth* par *tuba* et *sôfâr* par *buccina* (6); il voit dans la *tuba* une trompette recourbée et dans la *buccina* une trompette en métal et droite (7). Josphé a donné de la trompette *hasôferêth* la description suivante : « Elle a, dit-il, un peu moins d'une coudée de longueur; le tube est étroit; le corps est un peu plus gros que celui de la flûte et l'embouchure assez large pour recevoir le souffle; comme la *סַבְּכָא* (*tuba*), elle se termine en forme de pavillon. En hébreu, on l'appelle *asosran* (8) ». Les trompettes sacrées reproduites sur l'arc de triomphe de Titus (9) et sur les monnaies de Barcochébas (10) ont cette forme : ce sont de longs tubes de métal qui grossissent graduellement, mais légèrement, de manière à former à l'extrémité un petit pavillon (12). Les trompettes de guerre



8. — Trompettes hébraïques. Monnaie de Simon Barcochébas.

שֹׁבַע (Simons). Représ. sur la monnaie, TR (Triaes) — יְהוֹרֵת וְיִשְׂרָאֵל — Délivrance de Jérusalem. Deux trompettes (13).

égyptiennes et assyriennes sont semblables (13).

La *hasôferêth* était un instrument presque exclusivement sacerdotal ou lévitique (14). C'est au son d'une *hasôferêth* d'argent que les enfants d'Aaron, au nombre de sept, convoquaient le peuple aux cérémonies religieuses (15); c'est de cet instrument que les prêtres jouèrent devant l'arche (16). Les exemples où l'on voit cette trompette entre des mains laïques sont rares et exceptionnels (17). Ceux qui en jouaient étaient appelés הַסֹּפֶרֶתִים, *mahasôferim* (18).

(1) *Nomb.*, x, 2, 8-10; *xxi*, 6; II (IV) *Rois*, xii, 14; *Osee*, v, 8 (Septante : ἡγγερα), etc.

(2) Gesenius, *Thesaurus*, p. 513, croit que *hasôferêth* est une onomatopée, comme le *tarantara* du vers d'Annuaire : *At tuba terribili sonitu tarantara dicit*. Apud Servium, ad *Æneid.*, ix, 503.

(3) *Ps.* xcvi (xcvi), 6.

(4) I *Par.*, xv, 28; II *Par.*, xv, 21.

(5) *Sabbath*, 36, 1; *Succoth*, 34, 1; Gesenius, *Thesaurus*, p. 513.

(6) Il n'est pas d'ailleurs conséquent avec lui-même et traduit aussi *hasôferêth* par *buccina* et *sôfâr* par *tuba*.

(7) *Tuba* autem de ære efficitur, vel argenteo, qua in bellis et solemnitatibus conceperant. S. Jérôme, *In Osee*, loc. cit. Cf. *Mischon*, *Rosch Hasana*, iii, 23.

(8) *Ann. jud.*, II, xi, 6. Voir l'indication de tous les passages de la Bible hébraïque où est nommée la *hasôferêth* : *Nomb.*, x, 2, 8, 9, 10; *xxi*, 6; II (IV) *Rois*, xi, 14; xii, 13; I *Par.*, xv, 28; *xxi*, 6, 8; II *Par.*, v, 12, 13 (où, 6, sous la forme verbale); *xiii*, 12, 14; *xx*, 28; *xxiii*, 43; *xiii*, 26, 27, 28; I *Esdr.*, iii, 10; II *Esdr.*, xii, 25, 41; *Ps.* xcvi, x, 8; *Osee*, v, 8.

(9) Voir figure 7, p. 639, le bas-relief de l'arc de triomphe de Titus.

(10) Voir figure 8.

(11) Plutarque, *Quæst. con.*, I, IV, q. v, 2. *Moralia*, édit. Didot, t. II, p. 816, dit que les Juifs se servent, dans une de leurs fêtes sacrées, de *סַבְּכָא* : *σάβκα*, « petites trompettes ».

(12) Voir Madden, *Coins of the Jews*, n° 17, 1881, p. 238. Voir aussi *ibid.*, n° 46.

(13) Voir pour les trompettes égyptiennes *Juges*, vii, 18, t. II, p. 172. — Les trompettes figurées sur les bas-reliefs (égyptiens) sont fort courtes, à peine aussi longues que le bras de celui qui en joue; le tube en est parfois légèrement enflé vers le milieu et l'extrémité en est terminée par un pavillon conique s'évasant brusquement. Une seule trompette égyptienne est parvenue jusqu'à nous. Elle est intacte, en bronze doré, et se trouve exposée dans une vitrine du musée du Louvre. Comme les trompettes peintes sur les scènes murales, elle est de petites dimensions, ne mesurant que 0<sup>m</sup>,54 à partir de l'embouchure jusqu'à la circonférence extérieure du pavillon ». V. Loret, *L'Égypte au temps des Pharaons*, p. 137-138. — Les Assyriens avaient des trompettes plus longues. Voir la figure d'Isaïe, xxvii, 13.

(14) *Nomb.*, x, 2-10 (cf. I *Par.*, xv, 28; *xxi*, 6; II *Par.*, xii, 12, 14; I *Par.*, xv, 28; *xxi*, 6; II (IV) *Rois*, xi, 14; xii, 13; *xx*, 28; I *Esdr.*, iii, 10; II *Esdr.*, xii, 25, 41. Cf. *Nomb.*, *xxi*, 6; II (IV) *Rois*, xii, 13; où ces trompettes sont complètes parmi les objets sacrés.

(15) *Nomb.*, x, 2-10; *xxi*, 6.

(16) I *Par.*, xv, 28; *xxi*, 6.

(17) II (IV) *Rois*, xi, 14; I *Par.*, xxii, 15.

(18) II *Par.*, v, 12, 13; vii, 6; *xxix*, 28. Ce nom est écrit avec quelques variantes orthographiques dans la Bible hébraïque.

Le *sôfâr* (1) se fit entendre sur le mont Sinaï, lors de la promulgation de la Loi, (2) et au siège de Jéricho (3). Il servait à annoncer l'année jubilaire (4) et il était employé pour les cérémonies et les fêtes religieuses (5), lors de l'avènement du roi au trône (6), mais surtout à la guerre (7). La corne-trompette appelé le peuple aux armes (8). Aod convoqua les Israélites au son du *sôfâr* contre les Moabites (9); Gédéon, contre les Madianites (10); Saül, contre les Philistins (11); Seba, contre David (12). Elle donnait aussi le signal de la cessation du combat (13). A l'époque des Machabées la trompette se fait toujours entendre dans les batailles (14). Dans les prophètes, elle annonce la vengeance que Dieu tirera des ennemis de son peuple et le retour de la captivité (15). A cause du son éclatant du *sôfâr*, les envoyés de Dieu, pour exhorter les pécheurs à la pénitence, leur parlent avec une voix puissante comme le bruit de cette trompette (16).

La trompette, *סַבְּכָא*, est de tous les instruments de musique celui qui est le plus souvent nommé dans le Nouveau Testament. Notre-Seigneur blâme les hypocrites qui font annoncer leurs aumônes au son de la trompette (17). Il annonce que les anges appelleront les hommes au dernier jugement au son de la trompette (18), ce que saint Paul rappelle dans deux de ses Épîtres (19). Le même apôtre fait allusion à l'usage qu'on faisait de la *סַבְּכָא* pour convoquer les hommes à la guerre (20) et rappelle qu'elle s'était fait entendre au Sinaï (21). Mais c'est surtout saint Jean qui, dans son *Apocalypse*, donne un rôle important à la trompette. La voix qui lui fait sa révélation est éclatante comme cet instrument (22). Puis sept trompettes sont données à sept anges qui en jouent tour à tour. Les six premières déclinent toute sorte de fléaux sur la terre (23); la septième annonce la victoire du Christ et la fin des temps (24). Dans la Babylone déchuë et punie, il n'y aura plus de *סַבְּכָא* (25).

L'antique *sôfâr* est encore aujourd'hui en usage dans quelques synagogues. Il consiste ordinairement en une corne de bélier, en partie redressée au son (26); quelquefois elle porte une inscription hébraïque; le plus souvent, elle n'a aucun ornement.

(1) Voici la liste de tous les passages de l'Ancien Testament où est nommé le *sôfâr* : *Exode*, xix, 16; 19; *x*, 18; *Lév.*, xxv, 9; *Jos.*, vi, 4, 5, 6, 8, 9, 43, 16, 20; *Jug.*, iii, 27; vi, 34; vii, 8, 16, 18, 19, 20; I *Sam.*, xiii, 3; II *Sam.*, ii, 28; vii, 45; *xv*, 10; xviii, 16; *xx*, 1, 22; I (III) *Rois*, i, 34, 39, 41; II (IV) *Rois*, ix, 13; I *Par.*, xv, 28; II *Par.*, xv, 14; I *Esdr.*, iv, 18, 20; *Job*, xxxix, 24, 25; *Ps.* xlviii, 6; lxxxi, 4; xcvi, 6; cl, 3; *Is.*, lviii, 3; xxvii, 43; lviii, 1; *Jér.*, iv, 5, 19; *Ezéch.*, i, 17; *xlii*, 16; *lii*, 27; *Ezéch.*, xxxiii, 3, 4, 5, 6; *Osee*, v, 8; viii, 4; *José*, ii, 4, 45; *Amos*, ii, 2; iii, 6; *Soph.*, i, 16; *Zach.*, ix, 14.

(2) *Exode*, xix, 16; *xx*, 18. C'est dans ces passages que la trompette est nommée pour la première fois.

(3) *Jos.*, vi, 5 et suiv.

(4) *Lév.*, xxv, 9.

(5) Cf. II *Sam.*, (II *Rois*), vi, 15; I *Par.*, xv, 28; II *Par.*, xv, 14; *Ps.* lxxx (lxxxii), 4; *xcvii* (xcviii), 6; cl, 3; *José*, ii, 4, 45.

(6) II *Sam.*, (II *Rois*), xv, 10; I (III) *Rois*, i, 34, 39, 41; II (IV) *Rois*, ix, 13.

(7) *Job*, xxxix, 24, 25.

(8) II *Esdr.*, iv, 18, 20; *Is.*, lviii, 3; *Osee*, v, 8; *Amos*, ii, 2; iii, 6; *Soph.*, i, 16; I *Mach.*, iii, 54, etc.

(9) *Jug.*, iii, 27.

(10) *Jug.*, vi, 34; vii, 8, 16, 18-20.

(11) I *Sam.*, (II *Rois*), xiii, 3.

(12) II *Sam.*, (II *Rois*), xii, 4.

(13) II *Sam.*, (II *Rois*), xii, 4.

(14) II *Sam.*, (II *Rois*), ii, 28; xviii, 16; *xx*, 22.

(15) I *Mach.*, iii, 54; iv, 43, 40; v, 31, 33; vi, 33, 38; vii, 45; ix, 12; xvi, 8; II *Mach.*, xi, 21.

(16) *Is.*, lviii, 3; *xxvii*, 13; *lviii*, 1; *Jér.*, iv, 5, 19, 21; vi, 1; *xlii*, 14; *li*, 27; *Osee*, vii, 4; *Psauim* xlvii (xlviii), 6; *Zach.*, ix, 14.

(17) *Is.*, lviii, 1; *Jér.*, vi, 17; *Ezéch.*, xxxiii, 3-6.

(18) *Matth.*, vi, 2.

(19) I *Cor.*, xv, 24; I *Thess.*, iv, 15 (grec), 16.

(20) I *Cor.*, xiv, 8.

(21) *Hebr.*, xii, 19.

(22) *Apoc.*, i, 10; iv, 1.

(23) *Apoc.*, viii, 6-8.

(24) *Apoc.*, xi, 4, 5.

(25) Celui qui joue de la trompette. *Apoc.*, xviii, 22. *Tuba non audietur amplius*, traduit la Vulgate.

(26) Voir la figure de *Psauim* xcvi, p. 234.

## II. — La flûte.

La flûte, הָלִיל, *hâllil*, נְהִילֹת, *nehilôt* (1), est la seconde espèce d'instrument à vent dont on parle l'Écriture (2). Elle remonte à une haute antiquité et est sans doute par origine fortuite le bruit que l'on produit en soufflant dans un roseau (3). De tout temps, elle a été l'instrument favori des bergers et, comme nous l'avons vu plus haut (4), la Genèse en attribue l'invention à Jubal le caïnite, le père de la vie pastorale, si c'est bien une flûte ou chalumeau qui est désigné, comme il est très probable, par le mot נְהִילֹת, *'ugâb*, du verbe 'agab, « souffler » (5). Cette interprétation, quoique divers savants en fassent la cornemuse, est confirmée par la tradition, qui l'explique par « syringe, flûte de Pan » (6) et indirectement par les monuments figurés qui nous montrent de nombreuses flûtes et pas une seule cornemuse (7). Pour le mot *hâllil*, les hébraïstes sont unanimes à y reconnaître la flûte (8).



9. — Flûte droite et flûte traversière. Tombeau des pyramides. (D'après Wilkinson).

trouve déjà sur les tombeaux de la IV<sup>e</sup> dynastie (10), et elle eut grande vogue sous le nouvel Empire. Ce sont partout joueurs ou joueuses de flûtes, les uns assis, les autres debout, soufflant dans une flûte simple (11), droite (12) ou traversière (13), ou dans une flûte double (14). Les unes et les autres étaient en roseau ou en bois et de dimensions diverses (15). Tous les grands musées d'Europe en possèdent qui ont été retrouvés dans les tombeaux. Celles qui sont exposées dans les galeries du Louvre ont quatre ou six trous. Le British Museum et le musée de Leyde en ont qui sont percées de trois, cinq ou sept trous (16).

(1) La flûte est appelée seulement une fois *nehilôt* dans la bible, Ps. v, 4 (Vulgate : *Pro ea qui hereditatem consequitur*). Ce nom n'est qu'une autre forme de *hâllil*; les deux mots sont dérivés de la même racine, *halal*, « percer ». Quelques hébraïstes voient aussi la flûte dans le mot נְהִילֹת, *nehilôt* (foramen), *Ézéch.*, xxviii, 13, mais cette signification est douteuse. Gesenius, *Thesaurus*, p. 909. La Vulgate traduit *nehilôt* dans ce passage par *foramina*.

(2) Les Septante traduisent *hâllil* par αὐλὴ, 1 Rois, x, 5 (ils l'omettent III Rois, i, 40; Is., v, 12; xxx, 29; Jér., xxxi, vulg., xviii), 36. Voir aussi 1 Mach., iii, 45. La Vulgate rend *hâllil* par *tibia*.

(3) Voir Lucrèce, *De vera natura*, v, 1380-1385, édit. Lemaire, t. II, p. 103.

(4) Voir plus haut, p. 624.

(5) Gen., iv, 21. Le *'ugâb* est encore mentionné dans *Job*, i, 13; xxx, 31 et Ps., ci, 4. La Vulgate l'a traduit par *organum*. — Plin., H. N., viii, 43, édit. Lemaire, t. III, p. 245, attribue l'invention de la flûte à Pan. De même Virgile, *Éclog.*, II, 96-97.

(6) Le Targum dit que c'est une flûte. D'après Kinchik, c'est *instrumētum c. fistularum genere*. Voir Gesenius, *Thesaurus*, p. 988.

(7) D'après un certain nombre d'égyptologues, le *'ugâb* ou flûte de Pan se serait appelé en égyptien sa ou *so-it* et serait représenté par l'héroglyphe. Cependant M. Loret, qui a fait une étude spéciale de la question, pense que son existence n'est pas complètement certaine. *Les flûtes égyptiennes antiques* (Extrait du *Journal asiatique*, t. 8<sup>e</sup>, Paris, 1890, p. 20-21).

(8) Le *hâllil* est nommé 1 Sam., x, 5; 1 III Rois, i, 40; Is., v, 12; xxx, 29; Jér., xxviii, 36. De plus 1 Mach., iii, 45; *Ézéch.*, xi, 21 (*αὐλὴ*); *Judith*, ii, 40. Le texte hébreu d'*Ézéch.*, xi, 21 a *hâllil*.

(9) Voir deux joueurs de double flûte dans la procession des musiciens susiens, plus haut, p. 633. — Cf. A. Layard, *Monuments of Nineveh*, t. II, pl. 48. — On a trouvé à Birs-Nimroud une flûte en terre cuite, conservée aujourd'hui au musée de la Société asiatique de Londres. Voir Rambosson, *Harmonies du son*, fig. 107, p. 379 id. *Histoire des instruments de musique*, in-8<sup>e</sup>, Paris (1886), fig. 70, p. 145.

(10) Voir Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, pl. 36, 71.

(11) Voir la figure 9.

(12) Voir la figure de 1 Par., vi, 31, t. III, p. 35.

(13) Voir figure 9.

(14) Voir la figure de *Psame* ci, 3, p. 343; de 1 *Paralipomènes*, v, 31, t. III, p. 35. Cf. *Judith*, ii, 40, et xv, 45, t. III, p. 539, 597 pour la double flûte; voir figure 3, p. 633; figure 12, p. 647; figure 22, p. 651; figure de *Judith*, ii, 40, t. III, p. 539; xv, 45, p. 597.

(15) La flûte la plus courte, un monaule du musée de Berlin, a 0<sup>m</sup>214; la plus longue, une flûte oblique du musée de Florence, a 0<sup>m</sup>583. V. Loret, *Les flûtes égyptiennes antiques*, p. 41. Cf. id., *L'Égypte au temps des Pharaons*, 1889, p. 441-445.

(16) C. Engel, *Musik of ancient nations*, p. 213-214. Voir pour l'histoire complète des flûtes égyptiennes, la monographie de V. Loret, citée note 7.

La flûte était surtout un instrument de joie, qui non seulement amusait les bergers, mais égayait aussi toutes les fêtes (1).

Le *hâllil* apparaît pour la première fois dans la Bible du temps de Samuel. Nous voyons à cette époque une troupe de prophètes précédée de musiciens jouant du *nehel*, du tambourin, du *hâllil* et du *kinôr* (2). Il est ensuite question de la flûte lors du sacre de Salomon.

Lorsque le grand-prêtre Sadoc eut oint ce prince de l'huile sainte à Géhon, « toute le peuple monta avec lui dit le texte sacré, en jouant du *hâllil* et en se livrant à une grande joie » (3). La flûte nous apparaît ici comme un instrument populaire et un accompagnement naturel des réjouissances publiques. La foule reçoit également Holoferne au son du tambourin et de la flûte (4). L'αὐλὴ avec la harpe charme l'oreille (5) et les joyeux convives aiment à entendre le *hâllil* avec les autres instruments de musique dans les festins (6). Les enfants s'en servent dans leurs jeux (7). L'absence de la flûte est un signe de désolation et de tristesse (8). Elle a cependant aussi, au moins dans les derniers temps, à cause de ses sons aigus, percants comme des cris (9), son rôle dans les scènes de deuil, et les joueurs de flûte (αὐλῆται) prennent part aux cérémonies funébres chez les Juifs comme chez les Grecs et les Latins (10).

La flûte était d'ailleurs principalement un instrument profane. Les flûtistes ne figurent point parmi les musiciens du Temple de Jérusalem (11). La mention du *'ugâb* dans le Psaume cl, 4, et des *nehilôt* dans le titre hébreu du Psaume v, montre cependant que l'usage n'en était pas interdit dans les cérémonies sacrées. On jouait du *hâllil* à la fête des Tabernacles, lorsqu'on se rendait en procession à la maison de Dieu (12). D'après Maimonide (13), on célébrait la solennité de la Pâque et celle de la Pentecôte, dans le Temple et à la maison, en jouant de la flûte de roseau appelée *'abib* (14). Le joueur de flûte s'appelait en grec αὐλῆτης et ce nom se lit deux fois dans le Nouveau Testament (15).

Le livre de Daniel (16) parle d'un instrument babylonien appelé בְּשׂוּרְקִיָּה, *masôrôqîd*, qui était une espèce de flûte. Les Septante et Théodotion la nomment en grec σάργη, « syringe » ou flûte de Pan (17). La Vulgate a traduit *fistula*.



10. — Flûte de Pan.

(1) *Job*, xxi, 12.

(2) 1 Sam. (1 Rois), x, 6.

(3) 1 III Rois, i, 40.

(4) *Judith*, ii, 40.

(5) *Ézéch.*, xi, 21.

(6) *Is.*, v, 12.

(7) *Math.*, xl, 47 (texte grec); *Luc*, vii, 32.

(8) *Job*, xxx, 31; 1 *Mach.*, iii, 43; *Apoc.*, xviii, 22.

(9) *Jér.*, xxviii, 36.

(10) *Math.*, ix, 23. Cf. Josephé, *Bell. jud.*, III, ix, 5.

(11) Voir 1 *Par.*, xxv.

(12) *Is.*, xxx, 26.

(13) Sur *Erachin*, 40 a. Cf. Schitte *haggiborim*, dans Ugolini, *Thesaurus*, l. XXXII, col. LVIII.

(14) Voir I. Weiss, *Die musikalischen Instrumente in den heiligen Schriften*, in-8<sup>e</sup>, Graz, 1895, p. 83. — Saint Paul mentionne la flûte dans une de ses comparaisons, 1 *Cor.*, xiv, 7.

(15) *Math.*, ix, 23; *Apoc.*, xviii, 22 (Vulgate : *tibicen*, *tibicen canens*).

(16) *Dan.*, ii, 5, 7, 40, 45. Ce nom vient de la racine *sdraq*, « siffler ».

(17) Voir figure 10, Pan jouant de la syringe. D'après Burney, *General History of the Music*, t. I, 4776, pl. IV, fig. 6. Bas-relief grec du palais chistiniani à Rome représentant Jupiter nourri par le chevre Amalthee. Pan tient une corne dans la main droite.





permutation fréquente dans toutes les langues, le *f* serait devenu un *b*; quant au changement du *r* en *l*, il s'explique sans peine, ces deux lettres ne se distinguant pas l'une de l'autre en égyptien. D'après ce sentiment, le *nébel* serait le luth égyptien, mais nous n'en avons aucune preuve concluante.

Les témoignages des anciens ne nous renseignent pas mieux que l'étymologie. L'historien Josèphe a donné dans les *Antiquités judaïques*, VII, XII, 3, une description du *kinnôr* (*κιννώρα*) et du *nébel* (*νέβελ*). À l'en croire, le premier a dix cordes et l'on en joue avec le *plectrum*, tandis que le second a douze cordes et qu'on en joue avec les doigts. Par malheur, ces définitions sont contredites par divers textes de l'Ancien Testament. Le Psaume XXXII, 2, attribue expressément dix cordes au *nébel*, de même que le Psaume CXLIV, 9. Quant au *plectrum*, il pouvait exister, quoiqu'il ne soit pas nommé dans l'Écriture, mais il est dit dans l'histoire de David qu'il jouait du *kinnôr* « avec sa main » (1).

Les anciennes traductions de la Bible peuvent sembler de prime abord nous fournir des renseignements plus précis sur la différence du *kinnôr* et du *nébel*. Les Septante ont traduit régulièrement *kinnôr* par *κιννώρα* ou *κινώρα* et saint Jérôme par *cithara* (2). Les traducteurs grecs ont généralement conservé le nom sémitique pour le *nébel* qu'ils appellent *νέβελ*, ce qui ne nous apprend rien; mais saint Jérôme rend le plus souvent ce mot par *psalterium* (3), comme l'ont fait exceptionnellement les traducteurs grecs (4). On peut conclure de là qu'ils regardaient le *kinnôr* comme une espèce de lyre et le *nébel* comme une sorte de harpe. Saint Jérôme et d'autres Pères ont pris soin d'ailleurs de nous expliquer ce qu'ils entendaient par « cithare » et par « psalterium ».

D'après Cassiodore, saint Isidore de Séville et le vénérable Bède (5), le psaltérion avait une forme triangulaire et ressemblait à un delta grec majuscule, Δ, renversé. Saint Augustin est revenu à plusieurs reprises, dans ses *Enarrations in Psalmos*, sur la description des deux instruments, afin d'en donner une idée nette à ses auditeurs. Voici ce qu'il dit dans un de ces passages : « Le psaltérion est un instrument que porte avec les mains celui qui en joue et sur lequel sont tendues des cordes; mais l'endroit d'où les cordes tirent le son, c'est-à-dire le bois creux qui est suspendu et qui résonne quand on le touche, parce qu'il contient de l'air, le psaltérion l'a dans sa partie supérieure; dans la cithare au contraire cette cavité sonore en bois est placée dans la partie inférieure. C'est pourquoi dans le psaltérion les cordes reçoivent le son d'en haut, et dans la cithare, elles le reçoivent de la partie inférieure. Telle est la différence qui existe entre le psaltérion et la cithare (6) ». Les autres Pères grecs et latins parlent comme l'évêque d'Hippone (7).

Il résulte de là que, pour les Pères, le *kinnôr*, traduit par cithare, était une espèce de lyre et que le *nébel* ou *psalterium* était la harpe. Ce dernier instrument n'a jamais été très populaire parmi les Grecs et les Romains; leurs préférences étaient pour la lyre, mais ils connaissaient néanmoins la harpe, et ils paraissent l'avoir désignée, quelle que fut sa

(1) I Sam. (I Rois), xvi, 23. Ceux qui ont voulu défendre le texte de Josèphe ont allégué qu'il ne fallait pas prendre l'expression biblique « avec sa main » à la rigueur de la lettre et que le musicien qui se sert du *plectrum* n'en joue pas moins avec sa main, mais ce n'est pas là la signification la plus naturelle.

(2) Voir p. 644, note 9.

(3) Voir p. 645, note 5, tous les passages où le *nébel* est nommé dans l'Ancien Testament. Saint Jérôme a traduit *nébel* par *psalterium* dans tous ces passages, les suivants exceptés : I Rois, vi, 5 (*lyra*); III Rois, x, 42 (*lyra*); I Par., xv, 16, 30, 38 (*tabou*); Ps. lxx, 22 (*psalmus*); Ps. lxxx, 3 (*cithara*), mais il y a peut-être dans ce passage une intervention. *kinnôr* (*lyra*) étant traduit par *psalterium*; Is., v, 12 (*lyra*); Amos, v, 23 (*lyra*). Saint Jérôme a traduit aussi par *psalterium* le *psalterium* de *Daniël*, iii, 5, 7, 10, 15.

(4) Voir p. 645, note 5.

(5) Cassiodore. *In Ps.*, *Præfat.*, iv, t. LXX, col. 45; saint Isidore de Séville. *Etymol.*, vi, 22, 7, t. LXXXII, col. 168; V. Bède. *Interpretatio Psalterii artis cantilænae*, t. XCIII, col. 1090. Ils s'appuient tous les trois sur l'autorité de saint Jérôme.

(6) *Enarrat.* in Ps. lvi, 16, t. XXXVI, col. 671-672, édit. Migne. Voir la même distinction répétée, *Enarrat.* in Ps. xxxii, 5; xlii, 5; lxx, 14; ci, 7, col. 280, 479, 900, 1904.

(7) Saint Basile. *Hom.* in Ps., 2, t. XXXI, col. 213; cf. Henri Etienne. *Thesaurus græcæ lingue*, édit. didot, t. VI, col. 4376; saint Hilaire. *Prolog.* in Ps., t. LX, col. 237; saint Isidore de Séville. *Etymol.*, vi, 22, 7, t. LXXXII, col. 168; Cassiodore. *In Ps.* xxxii, 2, t. LXX, col. 225, et *Præfat.* *ibid.*, vi, col. 45 : « hoc (psalterium) apud Hebræos dicitur nabulum »; etc. Il y a cependant quelques incertitudes. Ainsi, Hesychius dit : Νέβελ, εἶδος ὀργάνου ποικιλῶ. ἢ ψαλτήριον ἢ κιννώρα. *Hesychii Lexicon* recensuit M. Schmidt, 5 in-4°, Iéna, t. III, 1861, p. 139. Voir la note 104.

forme, sous le nom générique de *ψαλτήριον*, *psalterium*, appliqué à tous les instruments qui se touchaient directement avec les doigts (*ψάλλον*), trigones, sambques, etc. (1). Un vase antique de Ruvo, en Apulie, conservé au musée de Munich et représentant les neuf Muses (2), est comme l'illustration et l'explication de ce que nous dit saint Augustin. Une des Muses, assise, au milieu à gauche, tient dans ses mains une harpe ou psaltérion dont la caisse sonore est en haut (3). Une autre Muse, également assise, à droite, joue d'une cithare dont la



12. — Les neuf Muses. Vase de Mandul.

caisse de résonance est en bas. La forme triangulaire que saint Jérôme, saint Isidore de Séville et Cassiodore attribuent au *psalterium* est bien marquée sur le vase de Ruvo.

Le sentiment des Pères est donc en faveur de l'identification du *kinnôr* avec la *cithara* et du *nébel* avec le psaltérion ou la harpe. Mais leur sentiment était-il fondé? On peut discuter sur ce point. Nous avons vu que les Septante et saint Jérôme ne sont pas toujours conséquents avec eux-mêmes (4).

### III. — La harpe chez les Égyptiens, les Assyriens et les Grecs.

Quoi qu'il en soit de cette description et de tous les points douteux et controversés, nous pouvons nous faire une idée des instruments à cordes dont se servaient les Hébreux à l'aide de ceux que nous ont laissés les Égyptiens et les Assyriens.

Nous rencontrons partout la harpe (5), la lyre et le luth. Leurs formes sont très variées et l'on en jouait de manières diverses. Le plus ancien instrument connu est celui qui est sculpté sur un bas-relief trouvé par M. de Sarcez dans les fouilles qu'il a exécutées à Tell-Loh en 1875-1880. Il est conservé maintenant au Musée du Louvre (6). Les dimensions en sont assez considérables. Il se compose de onze cordes encore visibles, fixées, dans la partie supérieure, à une traverse qui porte sur deux colonnes. Celle de gauche est en partie cachée par le bras droit du musicien; au bas de celle de droite, qui est à une certaine dis-

(1) Th. Reinach, dans Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, au mot *Lyra*, t. III, p. 449.

(2) Voir Ed. Gerhard, *Archäologische Zeitung*, t. XVIII, Berlin, 1860, pl. CXXXI et col. 86. A chaque extrémité, une Muse joue de la double flûte; la seconde, à gauche, chante avec un rouleau de musique à la main. Deux autres tiennent deux casselles de bijoux et une troisième regarde le contenu de la cassette la plus grande.

(3) Cette forme est celle de la harpe assyrienne, et non égyptienne, comme nous le verrons plus loin, p. 648. On peut voir une *psalteria* dans Baumeister, *Denkmäler*, t. III, fig. 1009, p. 1545.

(4) On a vu plus haut, p. 644, note 9, que saint Jérôme a traduit *kinnôr* par *lyra*, I Par., xvi, 3, ce qui peut être un synonyme de *cithara*, mais il a rendu aussi *nébel* par *lyra*, II Rois, vi, 5; III Rois, ix, 43; Is., v, 12; Amos, v, 23. Voir p. 646, note 5. Les Septante ont traduit *kinnôr* par *ψαλτήριον*, Ps. xlviii, 5; lxxx, 3; cxxxix, 3; *Ézéch.*, xxxv, 13.

(5) On ignore jusqu'ici le nom assyrien de la harpe. En égyptien, on l'appelait *ban* ou *banit*. V. Loret. *L'Égypte au temps des Pharaons*, p. 146. Le mot *harpe* est d'origine toulonnaise. Voir *Encyclopédie Britannica*, 9<sup>e</sup> édit., t. XI, p. 488. Cet instrument s'appelle en ancien norse *harpa*. Le passage le plus ancien où l'on trouve ce nom est, crolon, ce vers de Venance Fortunat (vi<sup>e</sup> siècle), vii, 8, et note, Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXVII, col. 24 : *Romanuque lyra, plaudat tibi barbarus harpa*. On voit que la harpe est considérée comme un instrument barbare, par opposition à la lyre.

(6) Voir la figure *Psalterium* xcvi, 3, p. 255.

tance des cordes, est l'image d'un bœuf. Celui qui en joue est assis et pince les cordes avec la main. Cette sorte de lyre remonte à une époque préhistorique.

Sur un antique cylindre babylonien on voit une harpe à quatre cordes complètement fermée (1). Le musicien en joue avec les deux mains.

Nous avons déjà parlé plus haut (2) des harpes des Égyptiens de Suse, au nombre de sept. Ils jouent en marchant. A en juger d'après leur taille, leur instrument doit avoir environ 1<sup>m</sup>,25 de hauteur. Ils le tiennent droit, et il est probablement attaché à la longue ceinture qui serre leur tunique. La forme en est triangulaire, mais la caisse de résonance a une légère courbure à droite. On y remarque des trous pour les chevilles des cordes et deux ouvertures qui renforcent le son. Le nombre des cordes, d'inégale longueur, est de seize et plus. Elles sont fixées au bois par une traverse horizontale qu'elles dépassent et se terminent par des franges (3). Il n'y a point de colonne pour rattacher, comme dans nos harpes, la caisse de résonance à la partie inférieure. C'est ce que l'on observe généralement dans les harpes assyriennes et égyptiennes. Le musicien joue avec les deux mains. David et les Lévités harpistes, dans les processions religieuses, pouvaient se servir d'un instrument semblable.

Un bas-relief de Nimroud représente une harpe dont les cordes sont moins nombreuses et qui est tenue horizontalement. La caisse de résonance n'est pas infléchie mais droite; la traverse, percée de trous pour régler les cordes, lui est perpendiculaire et terminée par une main. Le musicien en joue avec le plectrum (4).

Chez les Égyptiens, la variété des harpes est encore plus grande : on en trouve de toutes les formes et de toutes les dimensions; on en joue avec les deux mains, soit debout, comme les deux célèbres harpistes du tombeau de Ramesses III (5), soit assis (6), à genoux ou accroupi (7). Dans le premier cas, l'instrument est placé devant le musicien et appuyé sur le sol, ou, s'il est petit, porté horizontalement sur l'épaule gauche (8). Dans les autres cas, il est incliné et appuyé contre l'épaule (9).

La harpe égyptienne diffère toujours de l'assyrienne par d'autres caractères. Le plus important est que la caisse sonore, dans la vallée du Nil, n'est jamais placée dans la partie supérieure de l'instrument, comme à Ninive, mais au contraire, dans la partie inférieure. La harpe assyrienne est plus portable, moins élégante et moins ornée; triangulaire et non en forme d'arc; le cordier, au lieu d'être courbe, est horizontal.

Les monuments figurés nous permettent de reconstituer l'histoire de la harpe égyptienne depuis une époque très reculée. Elle est en effet représentée dès la IV<sup>e</sup> dynastie. Un tombeau de Ghizéh, datant de cette époque, nous la montre alors sous sa forme primitive.



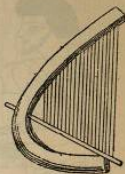
14. — Harpe portable égyptienne. (D'après Wilkinson).



13. — Harpe babylonienne.



15. — Harpiste égyptien (Thaba).



16. — Harpe égyptienne.



17. — Harpe égyptienne (Musée du Louvre).

Deux harpistes accroupis jouent sur un instrument de bois, semblable à un arc, avec six cordes attachées en haut; deux autres musiciens jouent sur une flûte oblique, entre eux deux un joueur de flûte droite. Entre les harpistes et les flûtistes sont deux chanteurs (1). Les cordes des harpes de l'Ancien Empire sont au nombre de cinq, six ou huit (2). Sous la V<sup>e</sup> dynastie, nous trouvons une harpe avec laquelle on accompagne quatre chanteurs et neuf danseurs (3). Dès lors la construction de la harpe est déjà améliorée : le bas de l'arc est plus fort (4). On commence à reconnaître l'avantage d'une caisse de résonance. Le bas de l'arc devient un pied, de sorte que l'instrument peut tenir tout seul debout. Il y a un cordier en bas et un autre en haut.

Sous le Moyen Empire, la construction des harpes fait des progrès plus grands encore. La caisse de résonance s'agrandit et s'embellit (5). Les ornements se multiplient. Du reste, les anciennes formes continuent à subsister simultanément. Peu à peu, l'arc prend la forme d'un demi-cercle. On voit apparaître les harpes-timbales, qu'on a ainsi nommées à cause de la ressemblance de leur caisse sonore avec une timbale. On place aussi sous la caisse sonore un appui qui maintient l'instrument un peu élevé et en rend le jeu plus facile. C'est également à cette époque que l'arc se transforme et devient un triangle (6).

Le Nouvel Empire est l'époque où la harpe égyptienne atteint son plus haut degré de perfectionnement. Les types les plus grands et les plus beaux datent de ce temps (7). La caisse

sonore à forme de timbale devient une sorte de piédestal avec une pointe très proéminente (8). Ce piédestal donne à l'instrument un solide point d'appui. Les grandes harpes des tombeaux thébains ont, les unes, la forme du C latin, les autres, une caisse sonore conique d'où s'élance un montant en bois, rond et mince. On en trouve qui ont plus de vingt cordes. On rencontre alors également les petites harpes que le musicien porte sur l'épaule et dont il joue avec les deux mains (9).

En résumé, la harpe égyptienne paraît n'avoir été primitivement qu'un arc en bois recourbé (10). A la partie supérieure étaient attachées les cordes au moyen de chevilles. La forme courbe de l'arc a été le plus souvent conservée; c'est rarement que la harpe est

(1) Ce cylindre est conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Voir figure 13.  
 (2) Voir p. 633. La harpe assyrienne, dans une de ses formes, était la même que la harpe susienne. Voir figure de *Psautier* cxxxv, 2, p. 317.  
 (3) Un harpiste assyrien, du temps d'Assurbanipal, dans le repas du roi et de la reine (repas reproduit dans *Ether*, vii, 4, l. III, p. 633, joue d'un instrument semblable. Voir figure de *Psautier* cxxxv, 2, p. 317.  
 (4) Voir la figure de *Psautier* vi, 1, p. 19; de *Psautier* cvii, 3, p. 292; et de *Job*, xxxix, 9, l. III, p. 308.  
 (5) L'un de ces harpistes est reproduit dans la figure I *Rois*, xvi, 23, l. II, p. 374, et l'autre dans la figure de *Psautier* xlii, 4, p. 492.  
 (6) Voir plus loin, p. 651, la figure représentant une leçon de musique.  
 (7) Voir les figures de *Psautier* xxxii, 2, p. 75; de *Psautier* lxx, 22, p. 167; de *Psautier* cxlii, 7, p. 336; de *Psautier* cxv, 3, p. 393; de *Job*, xxx, 31, p. 77.  
 (8) Voir la figure 14. Thèbes. D'après Wilkinson, *Manners*, t. I, p. 465. Cf. les harpes de Bertin et de Londres, reproduites *ibid.*, p. 473, 474.  
 (9) Voir la harpe triangulaire de *Psautier* xlii, 9, p. 499.

(1) Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten*, Abth. II, pl. 36 c (pyramides de Ghizéh, tombeau 90). — Cf. pl. 52 a (V<sup>e</sup> dynastie); pl. 74 c (pyramides de Ghizéh, tombeau 26).  
 (2) Voir T. Lorey, *L'Égypte au temps des Pharaons*, p. 145. Voir une harpe à sept cordes, Lepsius, *ibid.*, pl. 61 (pyramides de Sôpprah, tombeau 46).  
 (3) Lepsius, pl. 52 (pyramides de Ghizéh, tombeau 16). Voir une autre scène analogue du même tombeau, pl. 33 a. La harpe a une caisse de résonance.  
 (4) Lepsius, *ibid.*, pl. 52, 53.  
 (5) Voir Wilkinson, *Manners and Customs*, 2<sup>e</sup> édit., t. I, p. 442.  
 (6) Cf. J. Weiss, *Die musikalischen Instrumente*, p. 36-37. Voir la harpe triangulaire du *Psautier* xlii, 9, p. 499.  
 (7) Voir Wilkinson, *Manners*, 2<sup>e</sup> édit., t. I, p. 436, 438, 441, 442, 462, 464 et pl. xi.  
 (8) Voir les deux harpistes du tombeau de Ramesses III, figures de I *Rois*, xvi, 23, l. II, p. 374, et *Psautier* xlii, 4, p. 492.  
 (9) J. Weiss, *Die musikalischen Instrumente*, p. 57-58.  
 (10) Voir Villoteau, *Dissertation sur les instruments de musique des Égyptiens*, dans *La description de l'Égypte*, 3<sup>e</sup> édit., t. VI, 1822, p. 344; il suppose que c'est la vibration de la corde de l'arc qui donna la première idée de la harpe. — Voir les figures 13 et 16.

véritablement triangulaire. Les formes en sont d'ailleurs tellement variées que le dessin seul peut en donner l'idée. Le nombre des cordes était aussi très variable. Il allait de quatre à vingt et au delà (1), sans atteindre cependant celui de certaines harpes assyriennes. Une des deux harpes du tombeau de Ramsès III, qui ne sont pas moins remarquables par leur taille que par l'élégance de leur forme, a onze cordes, l'autre treize (2). Celle qui se trouve conservée

IV. — *La lyre sémitique, égyptienne et assyrienne.*

entière au Louvre (3) en a vingt et une.

La lyre (4) diffère essentiellement de la harpe en ce qu'elle a des cordes de longueur égale, tandis que celles de la harpe sont inégales. Elle est aussi, surtout chez les anciens, de volume moindre et plus portable. Elle est d'origine asiatique. Les Égyptiens d'abord et plus tard les Grecs (5) l'empruntèrent à ce pays. C'est chez des Sémites venant d'Asie que nous la voyons pour la première fois. Une peinture égyptienne qui remonte à la XII<sup>e</sup> dynastie, nous en a conservé la forme (6). Elle est presque rectangulaire, mais légèrement rétrécie à l'extrémité extérieure. Elle n'a rien qui rappelle la forme ordinaire de



18. — Lyre sémitique. (D'après Lepsius).



19. — Lyre à cinq cordes de Koyoundjik.

remem rétrécie à l'extrémité extérieure. Elle n'a rien qui rappelle la forme ordinaire de



20. — Lyre égyptienne. (Thébes. D'après Wilkinson).



21. — Lyres égyptiennes, jouées avec et sans plectrum. (Thébes. D'après Wilkinson).

la harpe, c'est-à-dire celle de l'arc. Le musicien joue en marchant et la tient sous le bras

(1) H. Lavoix, *Histoire de la musique*, in-12, Paris (sans date), p. 19-20.  
 (2) Voir la note 8, p. 649. Pour une harpe égyptienne à dix cordes, voir *Peauwe* cxliii, 9, p. 331.  
 (3) Voir figure 17, p. 646. La caisse de résonance est faite d'un bois creux et recouverte d'une peau verte.  
 (4) Pour la commodité de l'exposition nous prendrons ordinairement « lyre » comme synonyme de *xiθapa*, sans tenir compte de la distinction dont nous parlerons, p. 633.  
 (5) La *xiθapa* était appelée par les Grecs *αἰαίς*; à cause de son origine asiatique. Euripide, *Cycl.*, V, 442; Aristophane, *Thesmoph.*, p. 273, etc.  
 (6) Voir figure 48. Cf. figure de Grégoire, *ALPH.*, 2, I, p. 271. L'ensemble de la peinture est reproduit en couleurs dans le *Dictionnaire de la Bible*, t. II, vis-à-vis des colonnes 1093-1093.

gauche. Il frappe son instrument de la main droite avec un plectrum; il paraît pincer aussi les cordes de la main gauche.

Huit cordes sont tendues horizontalement; quelques autres sont attachées obliquement depuis l'extrémité de la caisse de résonance, qui est plate, jusqu'à un peu au delà de la traverse inférieure du cadre. Il n'est pas possible de se rendre compte comment les cordes sont attachées.

Un bas-relief assyrien, dont nous avons parlé plus haut (1), nous a probablement conservé la forme de la lyre juive. Les trois joueurs de cet instrument doivent être, comme nous l'avons dit, des Israélites captifs. Leur lyre a une forme triangulaire; elle est tenue sous le bras gauche et les musiciens en jouent avec les deux mains, mais l'état de la sculpture ne permet pas de voir s'ils ont un plectrum. On ne peut distinguer non plus s'il y a une caisse de résonance.



22. — Concert égyptien.

23. — Instruments de musique en Égypte. Maison de l'hy.

Le musée de Berlin possède une antique lyre égyptienne dont la caisse de résonance est haute et étroite, tandis que le cadre est très long. Elle avait quinze cordes. Le musée de Leyde en a une autre de forme analogue (5).

La lyre du musicien sémitique reproduite dans la figure 18 est la plus ancienne dont on ait trouvé une représentation en Égypte. A partir des guerres des pharaons en Asie elle

(1) Voir figure 2, p. 633.  
 (2) Voir la figure 19. D'après G. Rawlinson, *The five great Monarchies*, 1863, t. II, p. 155. Il reproduit, p. 153 et p. 155, deux autres lyres assyriennes.  
 (3) Voir la figure de Josèph, *xx*, 45, l. III, p. 307. Voir figures 20 et 21, d'autres jouuses de lyre égyptiennes.  
 (4) Voir la figure 21.  
 (5) Voir Engel, *Music of the ancient Nations*, p. 197, 198. Ces deux lyres proviennent de la Haute-Égypte. Celle de Berlin est haute de 0,66 centimètres et large de 34; le résonateur a 27 centimètres de haut.

devint commune dans la vallée du Nil, quoiqu'elle paraisse cependant moins souvent que la harpe sur les monuments. Il n'y avait plus, depuis cette époque, de concert sans cet instrument, comme nous le voyons dans le concert comique du papyrus satirique de Turin, qui est du temps de Ramsès III. L'âne y joue de la harpe, le lion, qui figure peut-être le roi, de la lyre, le crocodile du luth et le singe de la double flûte (1). Dans la maison d'un grand égyptien, il y avait une collection de lyres comme une collection de harpes et de luths, ainsi qu'on le voit dans une partie de la maison du prêtre 'Ey (2) à Tell el-Amarna. Des musiciens y donnent une leçon de danse aux jeunes filles de 'Ey, qui était un des favoris du pharaon Amenhotep IV Khunaten (XVIII<sup>e</sup> dynastie).

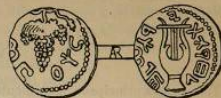
#### V. — La lyre grecque.

La lyre fut surtout perfectionnée par les Grecs dont elle devint l'instrument favori. Son nom, ou, pour parler rigoureusement, le nom de la cithare, apparaît déjà dans Daniel et dans les livres des Machabées et nous le retrouvons dans le Nouveau Testament (3). On voit la lyre représentée sur les monnaies juives qui portent le nom de Simon *nasi* ou prince d'Israël (4) et qui datent de la seconde révolte judaïque au premier siècle de notre ère; la cithare est figurée sur celles de Simon Barcochébas (130-135) (5). Plutarque (6) dit que dans une des fêtes juives, les Lévités (*Λευίται*) jouent de la cithare, *κίθαρίζοντες*.

La lyre grecque consistait en un corps creux ou caisse sonore (*γυγιών*) (7), qui fut souvent une carapace de tortue (*χιτώνη, χίτων*). De cette caisse sonore s'élevaient deux bras (*πτερυγία*) recourbés au dehors et reliés au sommet par une traverse appelée « joug » (*ζυγόν, ζύγωμα*). Une autre traverse (*ἀνάκα, ἀνακάλυρον*) était attachée à la caisse de résonance et formait le chevalet qui transmettait les vibrations des cordes. Celles-ci étaient attachées entre le « joug » et l'*ὑποκάλυρον*. Les chevilles qui servaient à les attacher s'appelaient *πάσσαλοι, κλάβεοι, κλάσεις*. La partie des bras qui dépassait le joug portait le nom de « cornes » (*κίρακα*). Le jeu de la lyre était désigné par le terme générique *κρούειν*; le jeu au moyen du *plectrum* par *πλάσσειν, κρούειν* (8). L'expression *ψάλλειν* était réservée pour signifier le jeu fait immédiatement avec les doigts (9).

(1) Voir figure 22, p. 651. — Cf. W. Chappell, *The History of Music* (1874), p. 308-400.  
 (2) Voir figure 23, p. 651. — Cf. Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten*, Ath. III, pl. 496. Cf. A. Erman, *Aegypten und ägyptisches Leben*, 2 in-8°, Tubingue, t. I, p. 257. Sur 'Ey, voir *ibid.*, p. 474-476.  
 (3) *Ench.*, in. 5, 7, 10, 18; I *Mach.*, in. 45, iv, 34; I *Cor.*, xiv, 7; *Apoç.*, v, 8; xiv, 2; xv, 2. Le nom du citharède *κίθαρῆς*, se lit *Apoç.*, xiv, 2; xvi, 22; « jouer de la cithare » : *κίθαρῆν*, *Apoç.*, xiv, 2; « ce qui est châtivé, avec la cithare », *τὸ κίθαρῆζον*, I *Cor.*, xiv, 7. Le mot *κίρα* ne se trouve ni dans les Septante ni dans le Nouveau Testament. Il a été employé dans la version d'Aquila, Ps. cx, 3, et dans celle de Symmaque, I *Par.*, xxv, 4, 3; Ps. lxxx, 3; cxxxix, 2; cxlvi, 7; cl, 3. Pour *lyra* dans la Vulgate, voir plus haut, p. 647, note 4. Le *Codex Vaticanus B* dans *Eccl.*, ix, 4, porte la variante *λύρα* *λύρα*. « Joueur de lyre » au lieu de *ψάλλουσι*, « jouseuse d'instrument à cordes ».  
 (4) Voir plus haut, p. 645.  
 (5) Voir figure 24.  
 (6) Plutarque (de 46 à 150 environ de notre ère), *Questiones conviviales*, l. IV, quest., vi, 2, 5, *Moralia*, édit. Didot, t. II, p. 816.  
 (7) *Encyclopædia Britannica*, 9<sup>e</sup> édit., t. XV, 1883, p. 413. Voir une collection de représentations de lyres grecques dans Ed. Gerhard, *Archologische Zeitung*, t. X, 1858, pl. cxv et p. 182-190. (Article de C. von Jan).  
 (8) *Κρούειν* ne se lit dans la Bible grecque que dans le sens de « frapper (à la porte) » : *Juges*, xix, 25; *Judith*, xiv, 14; *Cont.*, v, 3; *Math.*, vi, 3, etc. *Πλάσσειν* est souvent employé par les Septante, ordinairement dans le sens de « frapper », *Ezode*, ix, 32, etc. On le lit une fois dans le Nouveau Testament, *Apoç.*, viii, 32. *Κρούειν* n'est employé ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament.  
 (9) Καὶ ψάλλει καὶ κρούει τὸ πτερυγίον, il nous-nous dans Platon, *Lysis*, v, édit. Teubner, 1871, t. III, p. 71. Cf. I *Rois*, xvi, 25 (Septante). Une jouseuse d'instrument à cordes est appelée dans un passage de l'*Ecclésiastique*, ix, 4, dont nous venons de parler, note 3, *ψάλλουσα* (Vulgate, d'après une autre leçon sans doute, *σατταρισ*). Dans le Nouveau Testament *ψάλλειν* signifie « chanter un hymne en l'honneur de Dieu », *Rom.*, xv, 9; I *Cor.*, xiv, 16; *Éph.*, v, 49; *Jac.*, v, 13.

L'instrument à cordes égales porte deux noms distincts en grec : *λύρα* et *κίθαρ*. Le nom de la « lyre » ne se lit que dans la traduction latine de la Vulgate; le nom de la cithare se lit dans la version grecque de l'Ancien Testament et dans le Nouveau Testament. Un certain nombre de lexicographes regardent les deux termes comme synonymes. D'autres croient qu'il faut établir entre eux une distinction, quoiqu'il ne soit pas facile de la déterminer avec certitude. D'après quelques musicologues, le résonateur a toujours dans la lyre proprement dite la forme d'une carapace de tortue et jamais dans la cithare (1). Aucune autre distinction n'est certaine. A l'époque romaine, les deux noms se confondent (2).



24. — Cithare sur une monnaie juive.

25. — *Κίθαρ* (Cithare). Groupe de rubins, 22. *Κίθαρ* (Cithare) « Délivrance de Jérusalem ». Lyre à trois cordes. Voir *Madden, Coins of the Jews*, n<sup>o</sup> 9, p. 296. Voir aussi *ibid.*, n<sup>o</sup> 5, 10 (364), 24, p. 233-234. Cf. la cithare figurée sur une monnaie perse dans *Eather, IX, 3, t. III, p. 611*.

#### VI. — Le luth.

La harpe et la lyre étaient les deux principaux instruments à cordes, mais il en existait plusieurs autres chez les Égyptiens, les Assyriens et les Grecs (3). Il en est un qui mérite spécialement d'être mentionné, c'est le luth, qui est très ancien (4) et qui fut très répandu en Égypte et en Assyrie. Quoiqu'il n'en soit pas question explicitement dans la Bible, il ne put pas rester inconnu aux Hébreux qui l'avaient certainement vu dans la terre de Gessen, mais peut-être ne lui donnèrent-ils pas de nom particulier, parce qu'ils le considérèrent simplement comme un diminutif ou une variante soit du *kinor* soit du *nebel* (5). Le *kinor* avec lequel la courtisane de Tyr (6) accompagnait ses chansons ne devait pas être une grande harpe, mais pouvait être un luth comme en avaient les chanteuses égyptiennes (7).

Les monuments figurés représentent souvent le luth. Un joueur de luth assyrien le tient appuyé obliquement sur son bras gauche, et joue de la main droite (8). Le corps du luth est ovale et il a un long cou ou manche, soutenu par la main gauche du musicien et près de l'extrémité duquel pendent les cordes.

Dans un concert égyptien (9), au milieu de jeunes femmes jouant de la harpe, de la lyre,

(1) Dans la peinture des neuf Muses reproduite plus haut, figure 12, p. 647, la différence des deux instruments est bien marquée : la Muse assise qui fait pendait à celle qui joue de la harpe tient entre ses mains une lyre; celle qui est debout entre elles deux a la cithare.  
 (2) J. Weiss, *Die musikalischen Instrumente in den heiligen Schrift*, p. 36-37; Th. Reinach, dans *Saglio, Dictionnaire des antiquités*, au mot *Lyre*, t. III, p. 1447. Voir aussi sur la lyre, M. Marsenne, *Harmonie universelle, Traité des instruments à cordes*, III, xxix, in-f<sup>o</sup>, Paris, 1636, p. 172.  
 (3) Quelques-uns d'entre eux sont nommés dans le livre de *Daniel*, à l'époque de la captivité. Des six instruments énumérés dans son livre, in, 3, 7, 10, 15, le premier *קַנְוֹן, ganon*, est la corne-trompette (voir p. 639); *סַנְטִירִין, santhirion*, *מַדְרָגִילִי, mardragili*, n, est la syrinx (voir p. 643); *קִינֹרִים, qinorim*, est la cithare; *נֶבֶל, nebel* est la cithare des Grecs, la sambuca, sorte de harpe qui était un triangle à quatre cordes, d'après les uns, la lyre phénicienne d'après d'autres, la magadis d'après d'autres encore. Voir W. Chappell, *History of Music*, p. 225. — *עַנְבִּינִי, anabini* ou *עַנְבִּינִי, pesantirion*, est le psaltery (voir p. 645-646). — *עַנְבִּינִי, anabini*, *סַמְפֹּנְדִי, sampondi*, est peut-être la *zampona* des Italiens, une sorte de cornemuse. Voir Fr. Buhl, *Gesenius, Handwörterbuch*, 12<sup>e</sup> édit., 1893, p. 873. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 6<sup>e</sup> édit., t. IV, p. 306-321.  
 (4) Voir plus haut, p. 642.  
 (5) D'après le *Schille hagiborim*, c. v, dans Eglon, *Thesaurus antiquitatum sacrorum*, t. XXXII, col. xxiv, le *nebel* était une espèce de luth.  
 (6) *Is.*, xxiii, 15.  
 (7) Voir figure 25, p. 653. Thébes. D'après Wilkinson.  
 (8) Voir figure 26, p. 654. Kouyouadjik. D'après G. Rawlinson, *The five great Monarchies*, 1861, t. II, p. 156.  
 (9) Voir la figure de *Judith*, xv, 15, t. III, p. 397.

de la double flûte et du tambourin, est aussi une joueuse de luth dont l'instrument ressemble à celui de l'Assyrien et est tenu de la même manière (1). On s'accompagnait quelquefois du luth en dansant (2).

#### VII. — Conclusion.

Tels sont les principaux instruments à cordes que nous rencontrons en Égypte et en Assyrie.

Si nous ne pouvons pas déterminer pour tous quelle était la forme de ceux dont on faisait usage en Palestine, nous pouvons affirmer néanmoins qu'ils ressemblaient en général à ceux que nous venons de décrire. Le *kinnôr* et le *nébel* étaient trop répandus et trop populaires en Israël pour que plus d'une lyre et d'une harpe égyptiennes n'aient pas pris le chemin de l'ancienne terre de Chanaan. Josèphe, avec une exagération manifeste, raconte que Salomon fit fabriquer quarante mille *kinnôrs* et nables (3). Ce qui est certain, c'est qu'il en fit fabriquer et qu'il se servit, pour avoir de beaux instruments, des bois de santal

que sa flotte lui avait rapportés d'Ophir (4). Il est aussi fort vraisemblable que ce roi, dont le luxe et les richesses sont passés en proverbe, qui avait épousé la fille d'un pharaon et qui faisait un commerce suivi avec l'Égypte, ne manqua pas d'acheter dans ce pays quelques-uns des beaux instruments dont la reine son épouse avait dû lui vanter la beauté.

David avait peut-être déjà fait de même. C'est ce prince, qui aimait à chanter Dieu dans ses Psaumes, avec le *kinnôr* (5), qui l'a rendu surtout célèbre. Mentionné déjà avant le déluge (6), comme en Syrie du temps de Laban (7), donné par Sannel aux écoles de prophètes (8), il fait son apparition à la cour dès l'institution de la royauté; le jeune David, très habile à en jouer, est appelé auprès de Saül pour calmer ses accès de folie (9). Le nabe apparaît pour la première fois dans la Bible vers cette époque, du temps de Samuel (10).



26. — Joueur de luth assyrien.



25. — Damselle égyptienne jouant du luth.

(1) On jouait aussi du luth assis. Voir la figure dans *Job*, xxx, 21, t. III, p. 175.

(2) Voir la figure 27, p. 635, et celle de *Juath*, xv, 15, t. III, p. 597.

(3) *Avd. Jud.*, VIII, III, 8.

(4) *II Par.*, ix, 10-11.

(5) Le *kinnôr* est nommé seul dans le Psautier hébreu, *Ps.* XLII, 4; XLIX, 5; LXXIII, 5; CXXXII, 2; CLXVII, 7; avec le *nébel*, *LVI*, 9; *LXXI*, 22; *LXXXI*, 3; *CVII*, 3; *CLXII*, 3; *CL*, 3; avec le *adôr*, *Ps.* XXXII, 2; *XCI*, 4.

(6) *Gen.*, XXVII, 21.

(7) *Gen.*, XXXII, 31.

(8) *I Sam.*, x, 5.

(9) *I Sam.*, xvi, 16-18. Au sujet de l'influence de la musique sur les malades, voir J. Rambosson, *Les harmonies du son*, in-4°. Paris, 1878, p. 61-80.

(10) *I Sam.*, x, 5.

Quand David est monté sur le trône, il organise la musique sacrée, qui comprend trois espèces d'instruments, les *kinnôr*, les *nébel* et les cymbales (1); cette organisation est expressément maintenue par Ézéchias et par Néhémie et elle subsiste jusqu'à la ruine du temple.

Pour le transport de l'arche de la maison d'Obédédôm à Jérusalem, David avait chargé les chefs des Lévites de choisir parmi leurs frères des chantres et des musiciens habiles à toucher les instruments à cordes. Chantres et musiciens furent partagés en deux groupes. Dans le premier sont nommés en particulier les trois chefs de chœur, Hémân le Caathite, Asaph le Gersonite et Éthan le Mérarite (2). Dans le second groupe se trouvent quatorze Lévites; ils sont distribués en trois chœurs, d'après les instruments dont ils jouent. Le premier comprend les trois chefs, qui ont des cymbales pour diriger les chantres et les musiciens. Le second est composé de huit musiciens qui jouent du *nébel*, et le troisième de six musiciens qui jouent du *kinnôr* (3).

Plus tard, David compléta cette organisation. Parmi les 38.000 descendants de Lévi, quatre mille furent choisis pour louer Dieu avec des instruments de musique (4). Les chantres, comme les prêtres, furent divisés en vingt-quatre classes. Les fils d'Asaph, au nombre de quatre, ceux d'Idithun, au nombre de six, et ceux d'Héman, au nombre de quatorze, qui étaient chantres et musiciens comme leurs pères, devinrent les chefs des vingt-quatre classes de chantres (5). Ils eurent sous leurs ordres 288 maîtres, tous habiles dans le chant, qui furent chargés d'instruire les autres. On adjoignit donc au chef onze maîtres par classe, ce qui, en comptant les chefs, en porta le nombre à douze par classe et à 288 en total. Tous les autres Lévites furent leurs « disciples », *talmidim* (6).

David avait des instruments en bois de *berôsîm*, c'est-à-dire de cyprès, selon l'interprétation commune (7). Quand la flotte de Salomon eut rapporté du pays d'Ophir à ce prince du bois d'*almuggim* ou *alqumim*, c'est-à-dire de santal, il en fit fabriquer avec ce bois précieux (8). L'organisation musicale établie par David et conservée par Salomon, dut souffrir sous les rois idolâtres, leurs successeurs, mais nous voyons dans l'Écriture que les rois réformateurs, Ézéchias (9) et Josias (10), eurent soin de la faire revivre. L'auteur des Paralipomènes (11) appelle le *kinnôr* et le *nébel* avec les cymbales les *kelé David*, « les instruments de David », parce que c'est ce prince qui les avait introduits dans le service du Temple.

Après la captivité, les descendants d'Asaph chantèrent avec accompagnement d'instruments lors de la consécration des murs du second Temple, à la manière de David, et les prêtres sonnèrent de la trompette (12). Toutes les classes de Lévites célébrèrent de la même manière et plus solennellement encore la dédicace des murs de Jérusalem sous Néhémie (13).

Du temps de Notre-Seigneur et des Apôtres, l'antique organisation devait subsister encore et l'on chantait sans doute toujours les Psaumes liturgiques avec accompagnement de *kinnôr*



27. — Égyptienne dansant et jouant en s'accompagnant du luth. (Thebanes, Musée Wilkenson).

(1) *I Par.*, xv, 16.

(2) A la cour des pharaons et dans les maisons des grands égyptiens, il y avait des chefs de chœur, hommes et femmes, pour le chant et la musique, sous l'ancien et sous le nouvel empire, et le nom de quelques-uns d'entre eux est parvenu jusqu'à nous. Voir A. Erman, *Ägypten und ägyptisches Leben*, in c. cite plieuses, t. I, p. 340-341.

(3) *I Par.*, xv, 16-21.

(4) *I Par.*, xxiii, 5.

(5) *I Par.*, xxv.

(6) *I Par.*, xxx, 7-8.

(7) *II Sam.*, vi, 2. La Vulgate a traduit *lignis fabricatis*. La leçon *berôsîm* est d'ailleurs contestée et plusieurs critiques lui préfèrent celle de *I Par.*, xv, 8, où il n'est pas question du cyprès.

(8) *II Par.*, ix, 11. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 6<sup>e</sup> édit., t. III, p. 385.

(9) *II Par.*, xxix, 25-30.

(10) *II Par.*, xxxv, 15.

(11) *II Par.*, 26. (Vulgate : *organa David*). Cf. *II Esd.*, xii, 36 (Vulgate, 35; *in vasis cantici David*).

(12) *I Esd.*, iii, 10-11; cf. n. 44.

(13) *II Esd.*, xii, 21-27; cf. xi, 17.

et de *nébel*, comme l'avaient fait les auteurs de ces chants sacrés. Cependant, le nom de ces deux instruments, si souvent répété dans les livres de l'Ancien Testament, n'apparaît pas une seule fois dans le Nouveau. La cithare grecque est le seul instrument à cordes que nomment les Apôtres. Saint Paul tire une de ses comparaisons de la cithare en écrivant aux Corinthiens qui connaissent bien le son de cet instrument (1), et saint Jean la mentionne plusieurs fois dans son Apocalypse.

Le dernier Livre de l'Écriture (2) rend le plus bel hommage à la musique sacrée en la transportant dans le ciel et en nous montrant les vingt-quatre vieillards qui entourent le trône de l'Agneau chantant ses louanges avec les saints sur leurs cithares célestes, *αἰθάρα τῶν ἁγίων* (3).

(1) I Cor., xiv, 7.

(2) Apoc., vi, 2; xiv, 2; xv, 2.

(3) Apoc., xv, 2.

## TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

	Page.
Introduction au livre des Psaumes.....	1
Observations préliminaires.....	6
Le livre des Psaumes.....	10
Introduction au livre des Proverbes.....	344
Le livre des Proverbes.....	350
Introduction au livre de l'Écclésiaste.....	470
Le livre de l'Écclésiaste.....	472
Observations préliminaires sur le Cantique des cantiques.....	516
Le Cantique des cantiques.....	518
Observations préliminaires sur le livre de la Sagesse.....	540
Le livre de la Sagesse.....	544
APPENDICE. — 1 <sup>e</sup> Explication, par ordre alphabétique, des termes hébreux et latins contenus dans les titres des Psaumes.....	628
— 2 <sup>e</sup> Les instruments de musique dans la Bible.....	631

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages.		Pages.
Arbres plantés sur le bord de l'eau (d'après A. Layard).....	10	Tour ( <i>migdal</i> ) élevée par les Égyptiens sur la route de Syrie (d'après Champollion).....	143
Chef de masque assyrien (British Museum).....	15	A l'ombre des ailes divines (d'après Lepsius).....	144
Ancien lit égyptien (d'après Wilkinson).....	18	Deux chacals conduisant un troupeau. Caricature égyptienne (d'après Lepsius).....	146
Assyriens jouant d'un instrument à cordes dans un sacrifice (d'après Place, p. 37, fig. 1).....	19	Croquet (d'après Wilkinson).....	151
Carpiens assyrien (d'après A. Layard).....	20	Traité de l'Éthiopie. Bœuf ouali.....	156
Corne symbolique autour de la tiare. Musée de Berlin.....	38	<i>Tympanistria</i> égyptienne moderne (d'après Lane).....	157
A l'ombre des ailes divines (d'après A. Layard).....	39	Harpistes égyptiens. Thèbes (d'après Wilkinson).....	167
Lampes trouvées à Jérusalem (feuilles de M. Blass).....	43	Vaincu léchant la poussière (British Museum).....	169
Cerf courant (d'après A. Layard).....	43	Porte brisée à coups de hache. Siège d'Ascalon par Ramsès II (d'après Lepsius).....	173
Chars et soldats phéniciens. Sarcophage d'Amathonte (d'après G. Rawlinson, <i>Phoenicia</i> , p. 291).....	49	Étendards égyptiens. Thèbes (d'après Wilkinson).....	176
Chiens courant. Thèbes (d'après Wilkinson).....	52	La ville de Beit-Bagdis incendiée par les Assyriens (d'après Botta).....	177
Licorne ( <i>ré'ém</i> ) (d'après A. Layard).....	54	Grand bouclier assyrien. Soldat avec le grand bouclier, la lance et les jambières (d'après A. Layard).....	178
Carte chaldéenne (d'après Peiser).....	56	Assyrien portant une outre pleine (d'après Botta).....	183
Ruines d'une porte antique de Jérusalem. Porte de Gennath (d'après les feuilles des explorateurs anglais).....	58	Grebouille d'Égypte ( <i>Bana mazarantiensis</i> ) (d'après Anderson).....	189
Égyptien priant les mains élevées (d'après Wilkinson).....	65	Vigne d'Égypte (d'après Champollion-Figeac).....	193
Cèdre du Liban.....	66	Sangliers dans un fourré de roseaux (d'après A. Layard).....	195
Harpistes égyptiens (d'après Wilkinson).....	75	Joueurs de lyre, de tambourin et de cymbales assyriens (Musée du Louvre).....	196
Outres gonflées (d'après Place, pl. 43, n° 3).....	77	Trompettes de corne.....	198
Petit bouclier, lance et flèches (d'après A. Layard).....	81	Trompette (tombeau de Rekhmara).....	200
A l'abri des ailes divines. Stèle de Ramsès au Nabr-el-Kelb.....	85	Éthiopien (d'après Lepsius).....	207
Cerf (d'après Wilkinson).....	100	Prière les mains étendues. Agathe blanche (d'après M. de Vogüe).....	211
Harpiste égyptien. Tombeau de Ramsès III.....	102	Aspic (d'après Anderson).....	223
Taureaux se frappant à coups de cornes (d'après Wilkinson).....	106	Peintures. Thèbes (d'après Wilkinson).....	227
Phénicien priant les mains étendues. Stèle de El-Yeb.....	107	Trompette en corne actuellement en usage dans les synagogues (d'après E. Naumann).....	234
Asnières, reine d'Égypte. Beit-el-Bahari (d'après Naville).....	108	Harpiste chaldéen (Musée du Louvre).....	235
Égyptienne jouant d'un instrument à cordes (d'après Wilkinson).....	109	Ousagre (Palais de Persépolis).....	244
Vaisseau phénicien. Modèle en terre cuite. Musée de New-York.....	115	Proues de galères sur des monnaies perses.....	261
Bysope.....	122	Ancienne harpe assyrienne. Nimroud (British Museum).....	262
Double face d'un rasoir de stèle égyptien trouvé à Byssa (feuilles de F. Delattre).....	121	Vigne assyrienne (d'après A. Layard).....	263
Murs antiques de Jérusalem (d'après les feuilles de M. Blass).....	125	Ennemi vaincu servant d'escabeau au vainqueur. Stèle d'Anou-Banini à Hazar-Geri (d'après de Morgan).....	267
A l'ombre des ailes divines. Cylindre assyrien (d'après F. Layard).....	133	Genêt ( <i>Genista orientalis</i> ) (d'après Joubert et Spach).....	299
Harpistes susiens (d'après A. Layard).....	133	Rue de Jérusalem (d'après une photographie).....	302
Charmeurs de serpents au Caire (d'après une photographie).....	136	Filet d'oiseleur égyptien (d'après Wilkinson).....	304
Philistins prisonniers en Égypte (d'après Lepsius).....	140	Harpiste assyrien (d'après Place, pl. 37, fig. 2).....	317
A l'ombre des ailes divines. Sceau perse trouvé à Jérusalem (d'après M. de Vogüe).....	142	Prière les mains étendues. Cylindre assyro-araméen (d'après M. de Vogüe).....	329



	Page		Page
Harpe égyptienne à dix cordes (d'après Wilkinson).....	331	Convives couronnés de fleurs. Peinture de Pompei.....	546
Harpistes égyptiens. Beni-Hassan (d'après Wilkinson).....	336	Navire phénicien (d'après G. Rawlinson).....	555
Tambour égyptien. Thèbes (d'après Wilkinson).....	340	Baliste. Colonne de Marc Aurèle.....	560
Rois enchafnés (d'après Botta, t. II, p. 418).....	344	Grecque se fardant avec du vermillon (d'après un vase grec).....	593
Phénicienne jouant du tambourin (terre cuite du Musée du Louvre).....	342	Tempête de Khamshu.....	614
Musiciens jouant dans une cérémonie religieuse (d'après Wilkinson).....	343	Chœur de danseuses dansant au son du tambourin. Thèbes (d'après Wilkinson).....	632
Collier égyptien (Musée royal de Berlin).....	353	Joueurs de lyre. Semites captifs. Bas-relief assyrien (Musée britannique).....	633
Tourmis.....	366	Musiciens de suse, du temps d'Assurbanipal. Bas-relief du British Museum, trouvé à Koyoundjik.....	633
Fenêtres orientales à barreaux (maison du Caire).....	373	Cymbaliste assyrien.....	636
Oiseaux volant vers le silet. Beni-Hassan (d'après Wilkinson).....	374	Silènes égyptiens. Thèbes (d'après Wilkinson).....	637
Table pour repas (d'après Place).....	377	Cheval de Persépolis portant au cou une sonnette.....	638
Traie (faïence égyptienne antique).....	380	Trompettes juives sur l'arc de triomphe de Titus.....	639
Enble à bœufs (d'après Wilkinson).....	397	Trompettes hébraïques. Monnaie de Simon Barcochbas.....	640
<i>Urus xyriacus</i> .....	411	Flûte droite et flûte traversière. Tombeau des Pyramides (d'après Wilkinson).....	642
Sennachérib et ses chevaux (Musée de Berlin).....	429	Flûte de Pan (d'après Burney, <i>History of music</i> , t. IV, fig. 4, pl. IV).....	643
Couteau fabriqué à Nazareth (manche en corail d'une seule pièce).....	432	Monnaie juive représentant une lyre à cinq cordes.....	643
Estin égyptien. Tombeau des Pyramides (d'après Wilkinson).....	435	Les neuf Muses. Vase de Munich.....	647
Basille ( <i>Cerastes corvina</i> ) (d'après Andersson).....	437	Harpe babylonienne. Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.....	648
Caien chaldéen (British Museum).....	447	Harpe portative égyptienne (d'après Wilkinson).....	648
Cavalier assyrien lançant un dard (d'après Place).....	449	Harpe égyptienne.....	649
Figue ouverte par le milieu.....	451	Harpiste égyptien. Thèbes.....	649
Égyptien plant dans un panier.....	452	Harpe égyptienne. Musée du Louvre.....	649
Lézard peko.....	463	Lyre sémitique (d'après Lepsius).....	650
Filsous. Tombeau de Beni-Hassan.....	467	Lyre à cinq cordes de Koyoundjik.....	650
Corbeau.....	469	Lyre égyptienne. Thèbes (d'après Wilkinson).....	650
Falascquin égyptien (d'après Wilkinson).....	477	Lyres égyptiennes, jouées avec et sans plectrum. Thèbes (d'après Wilkinson).....	650
Jardin égyptien. Tombeau d'Ani.....	479	Concert comique égyptien. Fragment du papyrus satirique de Turin.....	651
basours égyptiens (d'après Lepsius).....	481	Instruments de musique en Égypte. Maison de 'Eg (d'après Lepsius).....	654
Colège funéraire égyptien (Musée de Berlin).....	504	Cithare sur une monnaie juive.....	653
Poisson pris à l'ancon (d'après Wilkinson).....	505	Danseuse égyptienne jouant du luth (d'après Wilkinson).....	653
Croche antique trouvée à Jérusalem.....	514	Joueur de luth assyrien (d'après G. Rawlinson, <i>The five great Monarchies</i> , t. II, p. 125).....	655
Capulet.....	515	Égyptien dansant et jouant en s'accompagnant du luth. Thèbes (d'après Wilkinson).....	655
Fabrication d'un collier pectoral. Tombeau des graveurs.....	518		
Nard.....	520		
Bonne.....	521		
Ranseau de ligatur avec ses fruits.....	523		
Fautre moderne égyptienne à barreaux.....	525		
Troupeau de chèvres en Assyrie (d'après Place).....	527		
Verrou d'une porte égyptienne (d'après Wilkinson).....	531		
Grenade entière. Grenade ouverte.....	537		

